

POLICE A3
**Ascot économisera si
Lennoxville se retire
de Métro-Police**



KRUGER A5

**Volte-face de l'UPA
dans le dossier des
boues de désencrage**

OTTAWA C7

**Le budget sera
retardé de près
de deux mois**

LES SPORTS

**Nordiques et Bruins
ne peuvent faire
de maître: 4-4**

DÉCROCHAGE A6

**Le fédéral accorde
une subvention
de 200 000 \$**



Le ministre Jean Charest était bien heureux du gros chèque qu'il apportait pour contrer le décrochage scolaire.

MÉTÉO A2
(27e jour de l'année)

Neige: - 4 à - 13 C
Lever du soleil: 7h14
Coucher du soleil: 16h47
Demain: nuages et soleil

AUJOURD'HUI

Cahier spécial



Une réalisation du service de la publicité de La Tribune.

Jeanne Sauvé meurt à l'âge de 70 ans

Ottawa (PC)

L'ex-gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, est décédée hier à Montréal. Elle avait 70 ans.

Elle a été gouverneur général du Canada de 1984 à 1990.

Mme Sauvé était hospitalisée depuis un certain temps, mais on ne connaît pas encore la cause exacte de son décès.

Membre du Parti libéral du Canada, Jeanne Sauvé a été élue pour la première fois en 1972 à la Chambre des communes dans la circonscription de Laval-des-Rapides.

Elle a été élue présidente de la

Chambre des communes en 1980: elle était la première femme à exercer ces fonctions. Elle a conservé ce poste jusqu'en 1984, année où elle est devenue gouverneur gé-

**BIOGRAPHIE ET
RÉACTIONS EN C8**

néral par Pierre Elliott Trudeau.

À ce poste, elle a suscité quelques controverses, notamment en limitant l'accès du public à Rideau Hall, la résidence du gouverneur général. À la suite de protestations de la part des citoyens d'Ottawa, M. Hnatyshyn a réouvert les portes

de la résidence lors de son entrée en fonction.

Lorsqu'elle a été nommée présidente de la Chambre des communes, Mme Sauvé avait subi moult commentaires négatifs sur sa direction de la tumultueuse assemblée.

À la suite d'une décision de Mme Sauvé, les conservateurs de

(Voir SAUVÉ en A2)

Jeanne Sauvé, ci-contre photographiée en 1989 au moment du discours du Trône, a été gouverneur général du Canada de 1984 à 1990.

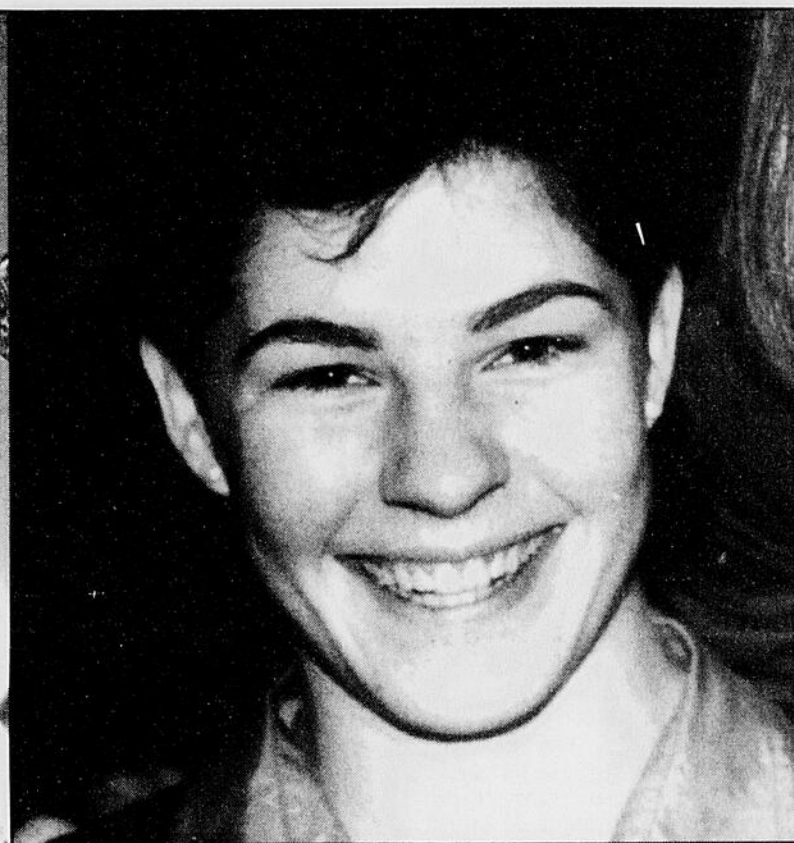


Photo: J. P. C.

LA RELÈVE S'AFFIRME



Nicolas Fontaine et Annie Perreault ont été choisis les athlètes par excellence de l'année, hier soir, au 12e Gala du Mérite sportif de l'Estrie. LES DÉTAILS EN B1 ET B3.



Il ne reste que trois aspirants recteurs

Marco FORTIER

Sherbrooke

Trois autres candidats quittent la course à la succession du recteur Aldée Cabana. La «campagne électorale» qui s'amorce mettra ainsi aux prises trois aspirants: Pierre Reid et Marie Malavoy, de l'Université de Sherbrooke, et Jean-Louis Poirier, consultant en relations industrielles de Montréal.

Pierre Martel s'est désisté pour éviter de diviser le vote des délégués de la Faculté des lettres et sciences humaines, a appris La Tribune. Lui et Marie Malavoy sont tous deux professeurs à cette faculté, après avoir été doyens.

Gilles Chevalier et Édouard Cloutier, qui s'étaient qualifiés de justesse au terme du vote préliminaire, ont aussi renoncé à devenir le septième recteur de l'Université de Sherbrooke. Aldée Cabana aura complété son second mandat le 31 mai prochain.

Pierre Reid était sorti largement en tête au vote du 13 janvier, avec 148 voix. Marie Malavoy vient au second rang avec 60 voix. Le démissionnaire Pierre Martel arrivait troisième avec 45 voix et Jean-Louis Poirier avait récolté 42 voix, selon des résultats non officiels obtenus par La Tribune.

Pierre Martel a rencontré tous les délégués de la Faculté des lettres avant de décider d'abandonner, selon nos informations. Il explique son désistement dans une lettre au président du comité de mises en candidatures, Normand Ratti, doyen de la Faculté de droit. Ni l'un ni l'autre n'ont voulu discuter du contenu de cette lettre hier.

Prudence de mise

Marie Malavoy évalue avec prudence la supposée augmentation de ses chances. «Tous les votes qu'avait attirés M. Martel n'iront pas nécessairement à moi», a-t-elle dit lorsque jointe à son bureau hier après-midi.

Selon des observateurs, les délégués à l'Assemblée universitaire voteraient plus «facilement» pour un candidat issu de leur faculté. Le clivage est bien connu notamment entre les sciences «pures» et les sciences «humaines».

Pierre Reid oeuvre pour sa part à la Faculté d'administration. L'opposition entre les sciences humaines et l'administration paraît moins marquée qu'avec les sciences pures.

«Les membres de l'Assemblée universitaire sont réputés être des libres penseurs. Ils n'ont pas vraiment d'allégeance envers un candidat particulier», estime Pierre Reid.

L'Assemblée universitaire, chargée d'élire le recteur, se compose de 60 personnes issues de tous les milieux de l'Université de Sherbrooke, professeurs, chargés de cours, étudiants, employés de soutien, etc.

Frais de scolarité

L'Assemblée tiendra son vote final le 26 février. Entre-temps, les trois candidats exposeront leur vision de l'Université devant l'Assemblée, le 18 février. Les deux fé-

12 000 \$ d'amende à Tremblay

□ Le député fédéral de Lotbinière entend aller en appel

Manon CORNELLIER

Ottawa (PC)

Reconnu coupable de fraude, le député de Lotbinière, M. Maurice Tremblay, a été condamné hier à payer 12 000 \$ d'amende d'ici 90 jours, à défaut de quoi il devra faire 90 jours de prison.

M. Tremblay, un avocat de 48 ans, a été reconnu coupable en décembre par la Cour de l'Ontario d'avoir utilisé de façon inappropriée et frauduleuse une partie de son budget de député. Il était accusé de fraude, de faux semblant et de fraude par un fonctionnaire public.

Député de Lotbinière depuis

1984, M. Tremblay clame son innocence et entend épuiser tous les moyens juridiques pour le prouver.

Son avocat, Me Serge Ménard, et lui ont immédiatement fait savoir qu'ils en appelleraient, mettant ouvertement en doute l'impartialité du jury. En n'étant pas condamné à l'emprisonnement, M. Tremblay évite ainsi la menace d'expulsion des Communes qui planait au-dessus de sa tête.

Son avocat et lui sont toutefois satisfaits que le juge Robert Desmarais reconnaisse le caractère quelque peu archaïque du système de contrôle des dépenses des députés.

«Il semble que le système mis en place pour que vous puissiez avoir

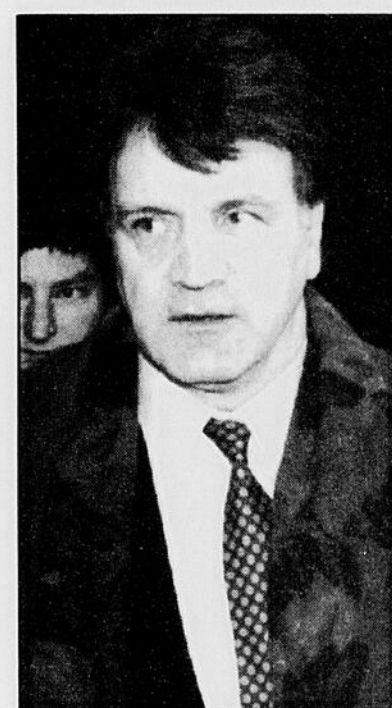
accès à votre budget a été mal conçu, manque de précision et est bâti sur d'anciennes méthodes qui dépendent d'une seule formule pour y permettre l'accès», a souligné le juge lors de sa brève adresse.

«Il est évident qu'un tel système invite à l'abus», a-t-il renchéri.

**DES ÉLECTEURS PRÊTS À
PASSER L'ÉPONGE — A6**

«Nous n'avons pas eu gain de cause mais nous avons été compris», a dit Me Ménard à sa sortie du tribunal. Il note que le système actuel ne permet pas de dédormir.

(Voir TREMBLAY en A2)



Maurice Tremblay

Sylvie Fréchette, une «grande dame» au charme irrésistible

André LAROCHE

Sherbrooke

Difficile de ne pas tomber sous le charme d'une reine... Avec son sourire qui flotte toujours au-dessus des têtes blondes des enfants ou des têtes blanches des aînés, cette grande dame élancée attire une immédiate sympathie, entremêlée d'admiration.

Sylvie Fréchette n'est pas une idole. Ses fans ne cherchent pas à se l'arracher, ni à repartir avec un souvenir, un autographe ou son bouton de manchette. Ils préfèrent demeurer à une distance respectable, à l'extérieur de son aura. On cherche plutôt une façon d'être à sa hauteur.

Dans une école, hier matin, on avait monté un cirque pour elle. Un unicycliste tournait autour de petits jongleurs... Ils ont fait cela pour la grande dame.

«Quand des écoliers ont chanté



Sylvie Fréchette

une chanson qu'ils avaient composée à mon attention, j'avais le 'mot-mot' dans la gorge. D'autres, qui m'accompagnaient, avaient la larme à l'oeil», raconte-elle, touchée.

Émotive

Dans les bains de foule, Sylvie Fréchette est en effet noyée dans des flots d'émotions. «Je suis émotive, je me suis donc mise à pleurer», répète-elle à quelques reprises lorsqu'elle raconte sa vie marquée de petites et grandes tragédies.

«Ce soir-là, tu peux être sûre que tu n'étais toute seule à pleurer», a assuré une dame, préoccupée par le chagrin de la nageuse après la fameuse erreur de la juge brésilienne.

À ses auditeurs, Sylvie raconte sa vie. La chasse aux grenouilles dans sa prime enfance au chalet du grand-père, le premier titre cana-

(Voir FRÉCHETTE en A2)

(Voir ASPIRANTS en A2)

EMPLOIS DU JOUR

Commis boucher/e (H/F)

Code prof: 8215 # 2753747
Lieu: Rock Forest
Exigences: avoir expérience, être propre et disponible, travail sur semaine et fin de semaine
Salaire: à discuter selon expérience et compétence
Fonctions: faire coupe de viande, servir les clients au comptoir, faire achat, préparer les spéciaux.

Représentant/e-vendeur/euse outils automobiles (H/F)

Code prof: 5133 # 2753738
Lieu: Sherbrooke et région
Exigences: 2 ans expérience sur la route et connaissance en automobile et outillage, personne dynamique, sérieuse
Salaire: base de salaire et commission
Exigences: aller sur la route pour rencontrer clients potentiels pour vendre des outils pour la réparation de véhicules automobiles.

Agent/e de projet (H/F)

Code prof: 2339 # 2753831
Lieu: Sherbrooke
Exigences: bac sciences humaines ou formation ou expérience équivalente, connaître programmes aide d'intégration à l'emploi et marché du travail, autonome, capable de travailler en équipe
Salaire: 4500\$ pour la durée du projet (8 semaines)
Fonctions: dresser inventaire des différentes ressources, collaborer à l'insertion à l'emploi, constituer une équipe de bénévoles, promouvoir le service, séances d'information.

Commis de charcuterie (H/F)

Code prof: 5137 # 2753706
Lieu: Sherbrooke
Exigences: 1 ans expérience comme commis de charcuterie préférable, propre, responsable
Salaire: 5,70\$/heure poste 10 à 15 h/sem.

Exigences: couper viande, fromager, charcuterie et faire emballage.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Le garage et les matériaux flambent

Stoke

Un autre incendie, d'origine accidentelle celui-là, a ravagé un garage et les matériaux de construction qu'il abritait, tard dans la soirée de lundi, au 421 du 4e rang Ouest de Stoke.

M. Marco Fréchette, un entrepreneur en construction, utilisait le garage de Robin Fréchette, pour y entreposer ses matériaux.

Le garage, non isolé, non assuré et non alimenté en électricité, a été complètement détruit par l'incendie originant, croit-on, du poêle à bois.

Le manque d'eau a empêché les pompiers volontaires de Stoke de faire une jambette aux flammes qui ont tout dévoré. Dans une première évaluation des dommages, il était question d'une perte de 60 000 \$.

80 voix en colère contre la réforme de l'assurance-chômage

Gilles FISETTE

Sherbrooke

En l'absence du député Jean Charest, il n'y avait pas de voix discordantes à la soirée d'information et de solidarité organisée par la Coalition régionale d'opposition à la réforme de l'assurance-chômage, hier soir, dans un hôtel de Sherbrooke.

Tout au long de cette soirée à laquelle ont participé environ quatre-vingt personnes — des représentants d'organismes à but non lucratif, de syndicats mais aussi des chômeurs et des chômeuses —, tous se sont entendus pour condamner le projet de loi du gouvernement Mulroney. Quatre-vingt voix en colère.

Pour Bernard Couture, du Mouvement des chômeurs et des chômeuses de l'Estrie, il y a lieu de craindre une flambée de violence si une telle réforme est adoptée.

«Déjà, des gens privés de prestations durant trois mois veulent aller démolir le bureau de chômage. Imaginez la violence qu'engendrera une telle réforme. Une violence qui se vivra aussi dans les familles...»

Au nom des chômeurs qu'elle côtoie à tous les jours au sein du Regroupement des sans-emploi de Sherbrooke, Jacqueline Boisclair, une chômeuse, a avancé que les Conservateurs ne sont peut-être pas conscients «qu'ils jouent présentement avec la vie, notre vie. Avec nos nerfs...»

Plus loin, elle a signalé que les chômeurs ne peuvent plus encaisser de telles coupures. «Le regroupement n'est pas un organisme reven-



Dans l'ordre habituel: Jacqueline Boisclair, du regroupement des sans-emploi, Bernard Couture, du Mouvement des chômeurs et des chômeuses de l'Estrie, Normand Gilbert, de la Table ronde des OVEP et Roger Valois, deuxième vice-président CSN nationale.

dicateur, mais on s'est joint à la coalition pour pouvoir dire qu'on ne veut plus de ces mesures qui nous prend à la gorge alors que notre ceinture est déjà serrée jusqu'à son dernier trou...»

Le projet de loi de réforme de l'assurance-chômage entend réduire les prestations à 57 pour cent du salaire brut (au lieu de 60 pour cent). Il propose également de priver de chômage ceux qui quittent volontairement leur emploi ou qui le perdent pour inconduite.

Mais, a rappelé le représentant des fonctionnaires fédéraux de la

région, René Coupal, la même réforme entend imposer un gel des salaires aux fonctionnaires fédéraux.

«Le législateur dit, dans le même projet de loi, on va geler le salaire des fonctionnaires. Ils sont déjà chanceux d'avoir un emploi. Et, de l'autre côté, on va serrer la vis aux chômeurs qui profitent du système.»

Il a ensuite déclaré que ce gouvernement coupait toujours dans la base, dans les services de première ligne, dans les services directs à la population.

«Au cours de 1993, on sera très écologique... On va essayer de planter un conservateur», a lancé M. Coupal.

A un chômeur de l'assistance qui témoignait de l'impuissance des gens à empêcher une telle réforme, le vice-président de la CSN, M. Roger Valois, a rappelé la ressemblance entre les députés et les «prestos» qui entrent en action «lorsqu'on les chauffe». Aussi, conclut-il, il faut croire dans la puissance des gens qui participeront à la manifestation nationale, en février.

FAITS DIVERS

Le dernier véhicule enfin sorti

Deauville — Reportée deux fois à cause des mauvaises conditions météorologiques, l'opération visant à repêcher une Toyota Tercel, engloutie dans les eaux du petit lac Magog, à Deauville, le lundi 18 janvier dernier, vers 1 h, s'est finalement déroulée hier.

A environ 125 mètres du rivage, du côté de la plage municipale de Deauville, juste à l'endroit où la rivière ouvre sa large gueule, le véhicule de M. Yves Beaupré reposait par trois à quatre mètres de fond.

M. Beaupré et son passager Alain Pothier ont passé par toute la gamme des émotions lors de cette nuit de poudrière et de grand froid où la visibilité était mauvaise.

Le naufrage était survenu alors que le conducteur cherchait un chemin pour gagner la rue Parc. Le véhicule venait de Kateville.

M. Pothier, à l'issue de la mésaventure, a proclamé que les promenades en voiture sur les plans d'eau, c'était du passé pour lui.

Le plongeur Jean-Marc Gaudreau, le remorqueur Jean-Paul Corbeil et leurs aides ont donc procédé au second repêchage

d'une voiture en moins d'une semaine.

Équipé en grenouille de circonstance pour l'occasion, le plongeur Jean-Marc Gaudreau a passé près de 30 minutes sous l'eau pour installer les gréements et l'attirail nécessaires au touage du véhicule.

La semaine dernière, le repêchage a été nettement plus laborieux car l'automobile qui reposait par trois ou quatre mètres de fond se trouvait à deux kilomètres du rivage, entre Sainte-Catherine-de-Hatley et Venise là où la rivière Magog tend également des pièges à chaque hiver.

L'opération d'hier s'est déroulée sans anicroche, MM. Gaudreau et Corbeil étant devenus par la force des choses et par quatre ou cinq exercices du genre par année, des spécialistes en la matière.

A 13 h 30, le véhicule en entier était sorti de l'eau.

Tout comme la semaine dernière, un envoyé du ministère de l'Environnement du Québec a suivi de près les opérations pour s'assurer que le véhicule était bel et bien sorti de l'onde.

Rappelons que les deux incidents, survenus les 16 et 18 janvier n'ont fait aucune victime.

Trois feux d'origine criminelle

Sherbrooke — Entre 3 h 06 et 4 h 03, hier, un pyromane s'est amusé à allumer trois incendies dans le

même secteur de la ville de Sherbrooke, à savoir dans une cabine téléphonique et sur le toit d'un

abribus, non loin du 306 rue Saint-Michel et dans le hall d'entrée d'une conciergerie, 527 rue Langlois, dans le quartier est.

Dans les trois cas, les policiers et les pompiers de Sherbrooke sont intervenus.

L'incendie allumé vers 4 h, dans le hall d'entrée de l'édifice à logements, rue Langlois, a fait éclater une grande vitre de porte, a brûlé le tapis et barbouillé les murs de suie. Les dommages ont été évalués à au moins 500 \$.

Dans la cabine téléphonique, rue St-Michel, l'incendiaire aurait déversé un produit accélérant sur le dessus du boîtier de l'appareil téléphonique et sur l'annuaire avant des les enflammer. Les dom-

mages sont estimés à environ 150 \$.

Enfin, sur la même rue, sans doute au même moment, soit un peu après 3 h, un incendie a pris naissance sur le toit d'un abribus. A l'arrivée des pompiers et des policiers, le toit flambait combattant avec acharnement le froid de la nuit. Les dommages seraient de 500 \$.

Ce n'est pas tant les dommages et l'importance des incendies qui agacent, mais le comportement de l'individu. Si des témoins ont remarqué des allées et venues suspectes dans ce secteur de la ville, aux mêmes heures, ils ne doivent pas hésiter à en informer les autorités policières.

Un sans-emploi vole de la viande

Rock Forest — Sans emploi, sans argent, sans rien à se mettre sous la dent, un Sherbrookoïse de 23 ans a commis un geste qu'il n'avait jamais accompli durant sa vie. Il a volé.

Dans la nuit de lundi à hier, plus précisément vers 1 h, il a été surpris par un témoin alors qu'il venait tout juste de dérober pour près de 2000 \$ de viande congelée dans un camion réfrigéré de l'entreprise Primo, 4300 boulevard Bourque, à Rock Forest.

Se sentant menacé, le voleur a pris la fuite. Le témoin l'a pris en chasse juste assez longtemps pour relever le numéro de la plaque du véhicule et le refiler à la Sûreté municipale de Rock Forest.

SAUVÉ: suite de UNE

Brian Mulroney, alors dans l'opposition, avaient quitté la Chambre et étaient restés absents des Communes pendant 15 jours.

M. Mulroney a tout de même approuvé sa nomination aux fonctions de gouverneur général en 1984 et a prolongé son mandat avant de nommer M. Hnatyshyn à ce poste.

En tant que président de la Chambre, elle avait considérablement allégé l'administration des Communes, réduisant le nombre des fonctionnaires au service des députés et ouvrant le premier jardin d'enfants au Parlement.

Avant d'accéder au poste de gouverneur général, elle avait géré les dossiers du ministère d'Etat de la Science et de la Technologie, puis des ministères de l'Environnement et des Communications.

Le directeur du département de science politique à l'Université de Montréal, Édouard Cloutier, a ni plus ni moins confirmé son désistement lui aussi. «A moins d'un revirement spectaculaire, je quitte», a-t-il confié à La Tribune lundi. M. Cloutier avait aussi obtenu 18 voix au vote préliminaire.

L'Université refuse pour l'instant de confirmer les informations de La Tribune. L'établissement ne fera connaître que vendredi les noms des candidats qui persistent.

L'urbaniste montréalais Georges Robert et le spécialiste des techniques d'apprentissage Philippe Duchastel avaient été éliminés au premier tour avec moins de trois pour cent des voix.

Juste avant son départ de Rideau Hall, elle avait mis sur pied une fondation de 10 millions \$ consacrée à la jeunesse.

Née Jeanne-Mathilde Benoit dans la ville de Prud'homme, en Saskatchewan, elle a d'abord exercé la profession de journaliste avant de se lancer en politique.

Elle a fait ses études aux universités d'Ottawa et de Paris. Elle a épousé Maurice Sauvé en 1948 et a eu un fils, Jean-François. M. Sauvé est décédé en avril 1992.

FRÉCHETTE: SUITE DE UNE

dien à 13 ans et les 12 000 fous qui se retrouvent à Barcelone. Les fous qui passent 30 à 35 heures par semaine à lancer des ballons ou à se mettre la tête à l'envers dans l'eau.

«Quand je suis stressée, je mange. Ce soir-là à Barcelone, j'ai soupiré quatre fois», leur confie-t-elle. Et les visages attentifs se transforment en petites faces éclaircies.

Avec deux ou trois prestations par semaine, il est inimaginable que l'historique sente quelque peu la cassette. Et dans son veston rouge Banque Nationale, elle vante l'ouverture d'esprit de l'institution financière. «Personne ne me met des paroles dans la bouche», assure-t-elle toutefois.

Le naturel revient lorsque les questions fusent. Non, elle n'en veut pas à l'Américaine. Oui, elle lui a parlé, mais pas de l'incident. Et oui, il y aura des tailles pour «femmes fortes» dans sa collection de maillots.

**AUTRE TEXTE SUR
SYLVIE FRÉCHETTE EN B3**

METEO

Montréal (PC)

Prévisions pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le centre météorologique du Québec d'environnement Canada à 16h30 hier. Prochaines prévisions émises à 21 h.

La faible neige cessera graduellement pendant la journée en commençant par les régions du nord-ouest. Pour l'est de la province, on prévoit un enneigement qui sera suivi de neige en fin de journée.

La nuit prochaine, un important système provenant de la côte-est des États-Unis affectera les régions de la péninsule gaspésienne et de la côte-nord, de Baie-Comeau à Blanc-Sablon. De la neige et de forts vents seront associés avec ce système. Demain, les précipitations auront cessé ou cesseront sur la plupart des régions, sauf la Basse Côte-Nord, mais les vents continueront de souffler avec force.

Estrie et Baie: éclaircies le matin. Neige débutant en après-midi. Accumulation pouvant atteindre 5 cm. Max. près de moins 4. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: neige cessant la nuit. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Min. près de moins 13. Max. près de moins 9. Vents de moins 8.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: faible neige intermittente. Max. près de moins 3. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: enneigement en après-midi. Min. près de moins 13. Max. près de moins 7.

Québec: nuageux avec un peu de neige. Max. près de moins 5. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 11. Température stable à près de moins 11. Vents de moins 11.

Laurentides: faible neige intermittente. Max. près de moins 4. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 17. Max. près de moins 11.

Ottawa, Hull et Cornwall: faible neige cessant le matin. Nuageux par la suite. Max. près de moins 3. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: enneigement suivi d'un peu de neige en après-midi. Min. près de moins 11. Max. près de moins 8.

Pontiac et Gatineau-et-Lièvre: faible neige intermittente. Max. près de moins 4. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 13. Température stable à près de moins 13.

La Tuque et Lac-St-Jean: faible neige intermittente. Max. près de moins 7. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 13. Température stable à près de moins 13.

Vers le sud			
Acapulco	23 32	Barbade	26 29
Bermudes	18 23	Brownsville	03 20
Daytona Beach	16 19	Guadalajara	08 25
Guadeloupe	22 29	Havane	20 25
Honolulu	20 27	Kingston	25 30
Las Vegas	03 16	Los Angeles	14 26
Mazatlan	17 24	Merida	18 26
Mexico City	06 20	Miami Beach	22 26
Myrtle Beach	05 08	Nassau	22 26
Orlando	16 19	Reno	-06 05
San Juan	22 26	Tampa	14 19
Trinidad	25 32	W. Palm Beach	19 24

INDEX

Arts:	C-9
Bandes dessinées:	B-5
Collectionneur:	B-5
Décès:	C-6
Économie:	C-1
Éditorial:	A-8
Horoscope:	B-5
Messier en liberté:	B-9
Petites annonces:	C-3
Sports:	B-1
Vivre:	B-7

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, JIK 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Roch Bilodeau
Chef éditorial adjoint
Pierre-Yvan Bégin
Directeur de l'information
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Boisloly
Directeur
Véronique Tremblay
Directrice adjointe

PRODUCTION
Alain Pelletier
Directeur
André Roberge
Coordonnateur
Gaston Grenier
Adjoint
Frédéric Viers
Adjoint
Benoît Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Contrôleur
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur
André Cuesteau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michèle Lavoie
Serge Nadou
Claude Ouellet
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jacelyn Godbout

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant
ÉDIFICE
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
— Camionnets et camionnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le client
Taux de vente du Québec: \$3,43
Coté à l'abonné: \$3,71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539
Abonnement par la poste au Canada, sauf
endroits desservis par camionnet et camionnets motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an: \$155,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 = \$179,12
6 mois: \$81,00, TPS \$6,07, TVQ \$6,93 = \$94,00
3 mois: \$42,00, TPS \$3,04, TVQ \$3,46 = \$48,54
1 mois: \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,80 = \$25,42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an: \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 = \$242,68
6 mois: \$130,00, TPS \$9,10, TVQ \$11,13 = \$150,23
3 mois: \$65,00, TPS \$4,55, TVQ \$5,28 = \$74,83
1 mois: \$35,00, TPS \$2,45, TVQ \$2,80 = \$40,45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an: \$600,00, 6 mois: \$360,00, 3 mois: \$240,00, 1 mois: \$105,00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

RÉSULTATS



Tirage du
93-01-26

1	3	4	5	13
17	21	23	25	29
32	33	35	36	38
41	45	52	64	68

Prochain tirage: 93-01-27

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA QUOTIDIENNE

3 7 6 — 6 0 2 7

CONCOURS «Magasinez à nos FRAIS»

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

☐ Abonné

☐ Non-abonné

Nom du marchand choisi: _____

CONCOURS «Magasinez à nos FRAIS»

C.P. 2450
Sherbrooke, Québec
J1J 4H4

Gagnez
1
bon d'achat de
100\$
par jour

(50\$ pour les non-abonnés)

Chez l'un des 3 marchands participants qui apparaissent dans l'annonce du samedi et répondent à la question suivante:
20 + 16 - 12 x 2 = ?

La Tribune

Police: Ascot économisera si Lennox se retire

□ Le maire Pouliot croit que sa municipalité n'a pas à s'inquiéter de l'avenir de son corps policier

Yvon ROUSSEAU Ascot

Le maire d'Ascot, M. Robert Pouliot, a déclaré hier que la menace de retrait de Lennoxville de la Régie intermunicipale de Métro-Police n'a pas pour effet de

créer un vent de panique au sein de sa municipalité.

«Advenant le retrait de Lennoxville, de noter M. Pouliot, nous continuerons de fonctionner avec Métro-Police et des effectifs adaptés aux besoins de notre population et si l'on analyse froidement la situation, on constate qu'Ascot réaliserait des économies à la suite du retrait de Lennoxville de Métro-Police».

Le maire Pouliot estime qu'il en coûterait alors environ 75 \$ par citoyen alors que l'offre de Sherbrooke implique un déboursé de

100 \$ par citoyen. Métro-Police, dans sa forme actuelle de partage des coûts avec Lennoxville, incluant une part de 60 pour cent pour Ascot, amène également le coût per capita à 100 \$.

Lennoxville coûte plus cher

Le maire d'Ascot soutient que le

partage des coûts de Métro-Police serait plus équitable sur une base de moitié-moitié, car les rapports de service émanant de Métro-Police indiquent qu'il se déroule plus d'opérations policières à Lennoxville.

M. Robert Pouliot s'interroge toutefois à savoir si Lennoxville, avec une population de 4000 âmes, peut se payer un service de police. «Avec les coûts de 1993, qui totalisent une part de 600 000 \$ (40 pour cent de 1 500 000 \$) pour Lennoxville, ça représente un per capita de 150 \$ pour cette municipalité», d'analyser le maire d'Ascot. Les revenus en amendes de 100 000 \$ perçus par Lennoxville ramènent toutefois le coût à 125 \$ par tête de citoyen.

Clauses de dissolution

Le maire d'Ascot précise de plus que dans l'entente intermunicipale Ascot-Lennoxville, il existe des clauses de dissolution de la régie intermunicipale, qui seront utilisées, le moment venu, par sa municipalité.

«A ce moment-là, précise-t-il nous continuerons à assurer la protection des citoyens d'Ascot avec les effectifs appropriés à nos besoins». M. Pouliot mentionne que Sherbrooke offre les services de quatre policiers dans son offre faite à sa municipalité.

D'ailleurs, le maire d'Ascot mentionne que dans l'offre faite par Sherbrooke à Lennoxville, il est fourni quatre policiers, ce qui représente un service moindre, comparativement à Métro-Police.

M. Pouliot précise toutefois qu'il ne met pas en doute la qualité des services offerts par la sûreté municipale de Sherbrooke, qu'il qualifie d'excellent corps policier. «Toutefois, a-t-il constaté, le style est différent de Métro-Police, que nous considérons comme convenant mieux à notre population, qui ne cache d'ailleurs pas sa satisfac-

tion». M. Pouliot rappelle que le territoire d'Ascot comporte une vaste partie rurale et des concentrations urbaines. «En nous retrouvant seul avec Métro-Police, dit-il encore, les coûts seraient définitivement moindres et nous réaliserions des économies d'au moins 150 000 \$ dès la première année».



Robert Pouliot

Le maire d'Ascot estime qu'avec un service de police autonome, des effectifs appropriés aux besoins, une gestion unique permettant de mieux contrôler les coûts, Métro-Police représenterait une dépense d'environ 750 000 \$ par an, montant qui serait réduit par environ 100 000 \$ provenant des amendes. Le coût estimé par citoyen serait alors de 72,22 \$, mais le maire songe à 75 \$ en arrondissant les chiffres.

Enfin, M. Robert Pouliot a précisé que dans le cadre de ce débat sur la police, Ascot respecte l'autonomie de Lennoxville, de la même façon qu'il compte obtenir le respect de l'autonomie de sa municipalité.

Les Brômptonvillois se réjouissent

□ Une protection accrue est espérée de la part de la police de Sherbrooke

Bromptonville (FG)

À Bromptonville, le projet de desserte policière par la Ville de Sherbrooke ne risque aucunement de tourner comme celui de Lennoxville: l'opposition des citoyens est inexistante.

Du moins, une tournée effectuée hier auprès de commerçants et simples passants rencontrés ça et là dans la municipalité du maire Clément Nault a permis de voir que les citoyens se réjouissent des changements annoncés.

«Bien sûr, on ne veut pas dire qu'on n'était pas content du travail de nos policiers. Loin de là. Les gens ont toujours fait les choses comme il faut. Mais à trois, le service est forcément limité. Avec Sherbrooke, on peut s'attendre à

une protection accrue», a notamment commenté un propriétaire de garage de la rue St-Lambert, Gérard Groulx.

Un peu plus loin, à la Caisse populaire de Bromptonville, le directeur au secteur conseil et administratif, François St-Hilaire, tient le même langage. Et, comme on le sait, qui dit établissement bancaire ou financier dit protection policière. «Au plan administratif, le conseil municipal de Bromptonville a pris la bonne décision. Au plan de la couverture policière, il y aura une présence accrue. Et, advenant un appel d'urgence, on peut s'attendre à des effectifs plus nombreux», a résumé M. St-Hilaire.

Selon lui, même si le poste de police (celui de Sherbrooke, sur la rue Marquette) sera dorénavant plus éloigné du centre de Bromptonville, cela ne pose aucun problème. Il suggère que le plan de patrouille des policiers sherbrookoïses dans le secteur nord sera sûrement remodelé pour tenir compte du nouveau territoire à couvrir, quand l'entente sera en vigueur. «Et puis quand même, les policiers de Sherbrooke se rendent déjà jusqu'au chemin des Écossais, c'est tout à côté», dit-il.

La réflexion des citoyens rencontrés dans la rue va dans le même sens. «Ça va améliorer considérablement notre sentiment de sécurité. Car quand nos policiers municipaux ne peuvent être en devoir (cela varie d'une journée à l'autre), comme dans le temps des Fêtes quand ils étaient en congé, on ne sait pas vraiment quelle rapidité de service peut donner la Sûreté du Québec, qui prend alors la relève, en raison du grand territoire que les policiers provinciaux ont à couvrir», a émis une dame qui a préféré faire son nom.

Le président du Comité de surveillance de quartier, Émile Simard, se réjouit aussi. Les gens n'avaient guère eu le choix de former un tel groupe car, fait-on valoir à Bromptonville, les malfai-

teurs n'étaient pas sans savoir à quel moment les policiers municipaux étaient absents.

«Mais on a la ferme intention de maintenir notre comité et je m'attends même à une plus grande collaboration, en raison de l'importance du corps de police de Sherbrooke, par ses effectifs et ses ressources», a noté M. Simard.

Et la nostalgie de voir disparaître un petit corps policier municipal? On ne semble guère s'émouvoir à ce sujet.

«Dans le fond, l'affaire est bonne pour la municipalité et les citoyens. Et aussi pour nos policiers, qui seront réintégrés dans un gros corps policier avec de meilleurs moyens d'action et des possibilités plus intéressantes au niveau de leur plan de carrière», a aussi commenté le propriétaire d'un dépanneur, Richard Groulx qui, même s'il a pignon à deux rues du poste de police ne craint pas l'avenir.

«L'arrivée des policiers de Sherbrooke sera peut-être un peu plus longue s'il devait y avoir une urgence (par rapport à la situation actuelle quand les policiers sont en devoir). Mais il ne faut quand même pas paniquer avec ça», a-t-il conclu.

Il suffira d'intégrer les policiers actuels — Gervais

François GOUGEON Sherbrooke

Tout comme dans le cas de St-Élie-d'Orford, la desserte policière par la Ville de Sherbrooke de Bromptonville et du canton de Brompton sera réalisable avec les effectifs actuels.

«En intégrant les policiers de Bromptonville (trois personnes, incluant le directeur), il est possible de couvrir ce territoire et celui du canton (de Brompton) sans qu'il ne soit nécessaire de procéder à l'embauche de policiers additionnels», a commenté le maire Paul Gervais.

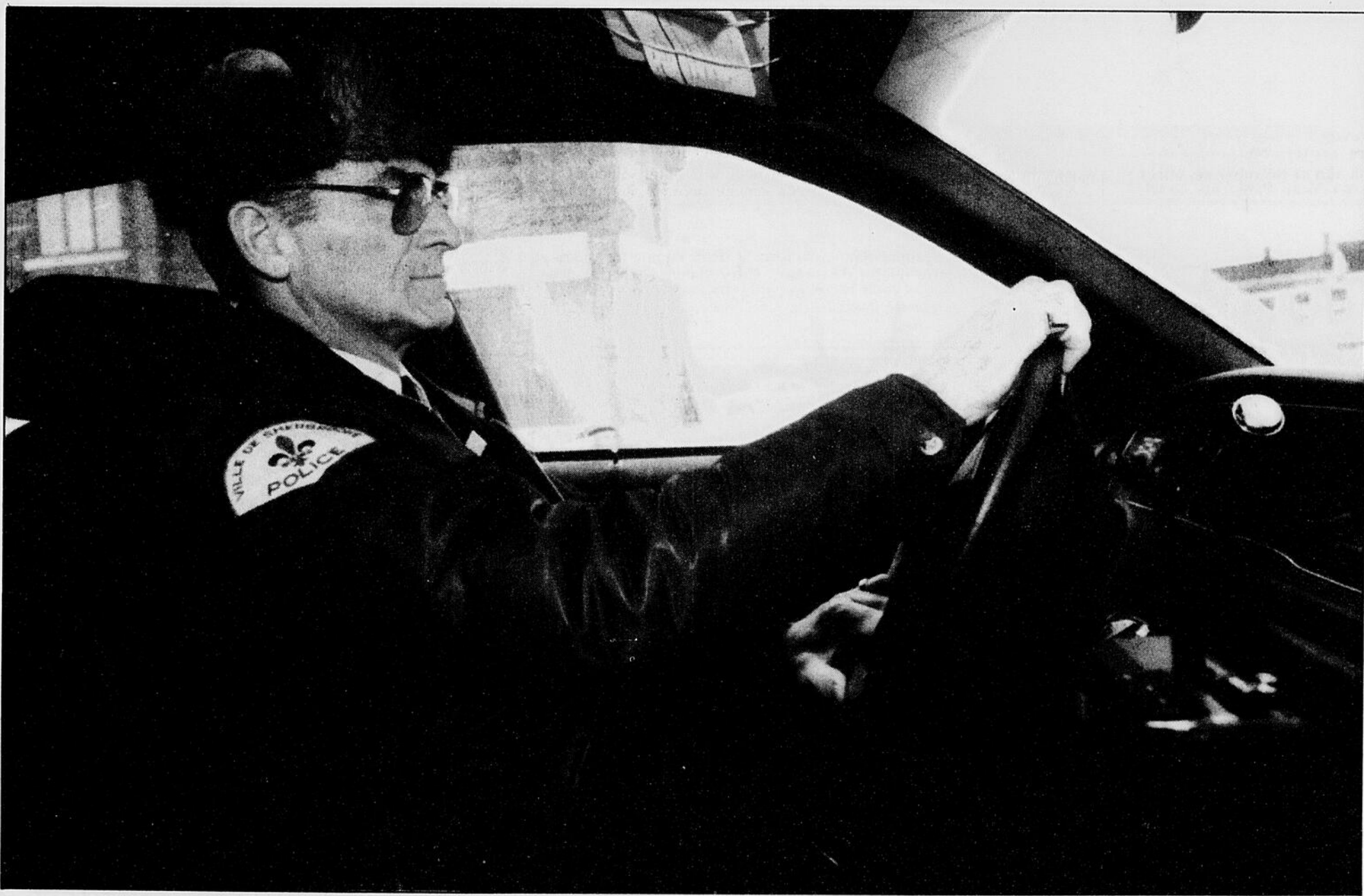
Et cela aurait également valu avec Lennoxville où, selon les discussions, six personnes de Métro-Police (cinq policiers et un cadre) auraient été intégrés au corps policier municipal de Sherbrooke.

Selon M. Gervais, c'est essentiellement grâce à la nouvelle convention avec la Fraternité des policiers de Sherbrooke qu'un tel résultat est possible. «Les médias n'ont retenu que l'aspect spectaculaire de cette entente, soit la parité salariale avec la CUM, a-t-il réagi. Mais en retour, les policiers ont concédé des éléments (comme la patrouille solo jusqu'à 20 heures, des horaires plus souples, une hausse de la productivité et ainsi de suite) qui nous permettent justement de couvrir du territoire additionnel sans avoir à rajouter de policiers, sauf les effectifs intégrés.»

Pour sa part, le président de la Fraternité des policiers de Sherbrooke, Michel Martin, est plus prudent. «Dans une certaine mesure, on peut dire qu'en théorie ça ne prendra pas d'effectifs additionnels, sauf ceux qui seront intégrés. Mais il faudra bien voir sur quoi le service portera une fois les négociations terminées», a-t-il réagi, glissant ne pas avoir été mis dans le coup au sujet de ces échanges.

Pour M. Martin, et même si la

convention n'en fait pas état, on voudrait faire en sorte que le ratio policier-citoyens ne diminuent pas en-dessous du 1,5 par 1000.



La patrouille du territoire de Bromptonville sera bientôt effectuée à partir de Sherbrooke, comme c'est le cas pour Fleurimont. Ci-dessus, l'agent D. Doyon de la Sûreté municipale de Sherbrooke.

2000 étudiants envahissent la ville pour les «Jeux-Ridiques»

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Ne vous étonnez pas si, à partir de ce soir, des groupes d'étudiants en salopettes roses ou en capes à la Batman, baragouinant pour certains le français, envahissent les restaurants, les centres commerciaux et les autobus de la ville de Sherbrooke.

«Ce ne sont pas des Martiens», prévient Patrick Lemieux, ce sont seulement les 2000 étudiants en droit qui participent à la 25e édition des «Jeux-Ridiques» canadiens. Pierre Lemieux, est le président du comité organisateur de ces jeux à Sherbrooke.

Vingt délégations sont attendues à Sherbrooke en fin d'après-midi aujourd'hui, en provenance d'autant d'universités disséminées aux quatre coins du Canada. Pour souligner le 25e anniversaire de l'événement, trois facultés de droit américaines ont aussi été invitées à la fête.

Hier après-midi, entre deux pizzas, les membres du comité organisateur s'affairaient à monter les décors de circonstance.

Car si les Jeux-Ridiques sont le théâtre de compétitions sportives et amicales et même d'un concours de plaidoirie-études en droit obligés, ils sont aussi le prétexte idéal pour organiser quelques soirées bien animées.

À Sherbrooke, après de longues recherches infructueuses, c'est rien de moins que l'ancien entrepôt de Pepsi, rue Galt Ouest, qu'on a retenu pour accueillir cette foule d'étudiants.

Jusqu'à dimanche

Mais attention, les Jeux-Ridiques ne se contentent pas d'un seul point de ralliement, en fait c'est la ville elle-même qui sera prise d'assaut jusqu'à dimanche, date de retour à la maison pour les délégations canadiennes.

Les six hôtels de la rue King Ouest, entre le Delta et La Réserve, ont été mobilisés, révèle Eve Giard, vice-présidente des communications.

Pire, les plateaux de compétition ont été aménagés au Pavillon Universtic, au Mont Ste-Anne, à l'aréna Yvan-Dugré, au Salon du billard, au Salon de quilles Abé-



Les préparatifs allaient bon train, hier, à l'ancien entrepôt de Pepsi rue Galt Ouest, pour accueillir la 25e édition des Jeux-Ridiques canadiens et ses 2000 participants. Le président Patrick Lemieux, la vice-présidente aux communications Eve Giard et le vice-président aux affaires sociales Billy Pluviose étaient confiants de terminer à temps l'aménagement des décors, moyennant quelques heures de travail... de nuit!

nakis et au Salon du curling...

Wellington Sud fermée

Enfin, pour compléter le tableau, la rue Wellington Sud sera fermée entre King et Ball, demain jeudi, à partir de 21 h, pour permettre aux étudiants de faire en sécurité la tournée des grands ducs dans quatre bars de ce secteur aussi réservés pour la soirée...

«On estime que les retombées économiques atteindront 700 à 800 000 \$, soutient Mme Giard, incluant ce que nous avons dépensé pour organiser les Jeux-Ridiques et ce que les étudiants vont dépenser ici.»

Au dire du président Patrick Lemieux, la Société de développement touristique de la région sherbrookoise qualifie même cette organisation de deuxième plus gros événement dans la région depuis les cinq dernières années.

Reste à voir laquelle des vingt universités canadiennes ravira le prix convoité du «Spirit Award», décerné pour l'esprit d'équipe et l'entraide, et que l'équipe sherbrookoise a remporté à sept reprises en dix années de participation!

Évaluation médicale avant sa comparution

□ L'individu a menacé un juge et causé des bris à un immeuble

Sherbrooke

Un homme âgé de 59 ans devra subir une évaluation médicale avant de répondre de menaces envers le juge municipal Roland Lamoureux ainsi que de bris de carreaux à un immeuble appartenant au notaire Michel Lamoureux, à Sherbrooke.

Telle est l'ordonnance émise hier par le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec, qui a ajourné sa comparution à vendre.

Le suspect devait être transféré au Centre hospitalier de Sherbrooke pour cet examen à la demande de son avocat Peter Downey.

Selon la police, un individu a cassé avec un marteau plusieurs carreaux du portail à l'étude juri-

dique du notaire Lamoureux, 520 rue Bowen Sud, vers 15 h, lundi.

Il aurait laissé entendre à un membre du personnel qu'il avait une dent contre le juge Lamoureux, qui a déjà occupé un bureau à cet endroit.

On a entendu dire que le prévenu n'aurait pas digéré une condamnation pour une infraction au code de sécurité routière remontant à un

certain temps.

Il est soupçonné d'avoir dit quelque chose comme «c'est la bâtisse à Lamoureux, je vais y arranger son portrait».

Les dommages à l'immeuble sont estimés à environ 1000 \$.

Par ailleurs, la police enquête sur la découverte de plusieurs clous dans les parages du palais de justice, rue King Ouest.

Pénalité de 3500 \$

Un ancien policier, Lucien Riendeau, a encouru une pénalité de 3500 \$ à la suite de la saisie de 468 bouteilles de boisson américaine dans une voiture qu'il conduisait, le 20 octobre 1991, dans le secteur de Dixville.

Il a admis sa culpabilité hier devant le juge Yvon Roberge de la Cour du Québec.

Riendeau, 47 ans, de Ste-Martine, a obtenu un délai d'un an pour payer cette amende.

Le tribunal a suivi une suggestion commune de la procureure Danielle Laguë et du défenseur Jean Leblanc.

Une femme et un autre individu avaient aussi échappé de pénalités semblables à la suite de la même opération de la GRC.

2 % est un maximum pour les locataires

Sherbrooke (GF)

Les propriétaires de logements locatifs de la région de Sherbrooke ne devraient pas présenter des augmentations minimales de 2 pour cent, cette année. Ces augmentations de 2 pour cent devraient plutôt être le maximum qu'ils peuvent demander, croit l'Association des locataires de Sherbrooke.

Aux termes d'une assemblée publique tenue lundi soir, l'association des locataires estime en effet qu'il est «tout à fait impensable d'accepter toute augmentation de loyer supérieure à 1 pour cent pour les logements non chauffés et de 2 pour cent pour les logements chauffés».

L'association entendait donc réagir fortement à l'avis envoyé aux membres du Regroupement des propriétaires d'habitations locatives qui, vendredi, avançait ce minimum de 2 pour cent.

Selon Philippe Poisson de l'association des locataires, les locataires de Sherbrooke «doivent récu-

pérer le pouvoir d'achat que leur ont extirpé les propriétaires avec la complicité de la Régie du logement. En effet, depuis 1981, le prix du logement a fait un bond de plus de 62 pour cent, à Sherbrooke».

Selon M. Poisson, une locataire a témoigné que le loyer de son logement est passé de 250 \$ en 1980 à 550 \$ en 1993 et ce, «sans avoir jamais eu une goutte de peinture, en treize ans...»

Toujours selon M. Poisson, «il est intolérable qu'on laisse aller le logement — un bien essentiel — aux moindres soubresauts du libre marché sauvage. Depuis déjà plus de deux ans, nous réclamons du ministre Claude Ryan le gel de loyer à un maximum de 2 pour cent, pour une période de cinq ans... Les locataires de Sherbrooke s'appauvrissent de plus en plus et ce, sous le regard de nos gouvernements qui brandissent quand même la hache dans nos programmes sociaux (HLM, assurance-chômage, aide sociale...)... Il est grand temps que ça change», a conclu M. Poisson.

Nouveaux tarifs d'affranchissement d'une lettre de format standard* à compter du 1^{er} janvier :

Au Canada 43¢

Vers les États-Unis 49¢

International 86¢

Rappelez-vous d'utiliser le bon affranchissement pour une livraison sûre de vos envois à n'importe quelle destination au Canada ou dans le monde entier.

* Selon la définition de la Société canadienne des postes, une « lettre de format standard » :

• pèse jusqu'à 30 grammes

• mesure jusqu'à 150 mm x 245 mm

• a une épaisseur maximale de 5 mm

NOUVEAUX 43¢ TARIFS POSTAUX



COMPTOIR POSTAL AVEC SERVICE COMPLET
DÉTAILLANT AUTORISÉ DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Services bilingues disponibles à ces comptoirs postaux. Bilingual Service available at these outlets.

MC - Marque de commerce de la Société canadienne des postes
** Pour l'envoi de lettres de format standard au Canada.

Vaporesl Eau Pure Enr.
M. Richard Pinard
2251, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec J1J 2H0

Quincaillerie de l'Ouest Enr.
M. Gerald Laflamme
2907, rue Galt Ouest
Sherbrooke, Québec J1K 1M0

Dépanneur Irving
M. Dominique Lavoie
825, rue Quatre-Saisons
Sherbrooke, Québec J1E 3S0

Pharmaprix
M. Claude Meilleur
3050, boul. Portland
Sherbrooke, Québec J1L 1K0

49706

La direction de l'usine étonnée par la grève

Sherbrooke (GF)

La direction sherbrookoise de Stowe Woodward est «très étonnée» par la grève de ses 22 travailleurs syndiqués.

Réagissant sous la plume de sa

négociatrice, Me Danielle Gauthier, la direction de l'usine où sévit un arrêt de travail depuis lundi matin, dit en effet juger étonnant que les syndiqués aient choisi ce moyen de pression, à l'issue des négociations menées depuis quelques mois.

«La compagnie considère ses offres plus que raisonnables, compte tenu du fait que le volume d'affaires a baissé de 39 pour cent au cours des trois dernières années», écrit Me Gauthier.

«Le marché dans le domaine des pâtes et papier est de plus en plus exigeant en ce qui concerne la qualité et le service. Depuis près d'un an, la compagnie a mis beaucoup d'énergie à maintenir son programme de qualité, après que le syndicat ait retiré sa participation.»

Selon Me Gauthier, les syndiqués réalisent des «gains non négligeables» au cours des présentes négociations. Elle cite, à titre d'exemples, une procédure de formation aux employés déplacés à la suite de mise à pied, une amélioration des congés sociaux et parentaux et la bonification de 300 pour cent du bénéfice d'assurance-vie.

De plus, ajoute Me Gauthier, la compagnie offre des augmentations salariales de 2,5 pour cent sur un salaire horaire moyen de 12,97 \$, soit 0,33 \$ en 1992 et 0,34 \$ en 1993. L'offre patronale comprend aussi une rétroactivité au 21 août 1992. L'employeur retire enfin ses demandes relatives au droit de direction.

SUPER PARTY

MOTO MADAME

ENTRÉE GRATUITE

VOUS PRÉSENTE

LES NOUVEAUX PRODUITS 1993 POUR VOTRE «HARLEY»

SAMEDI 30 JANVIER 1993

DE 16 À MINUIT

HOTEL LE MAGOG

250, rue Dufferin, Sherbrooke

CMR sera sur place pour vous conseiller.
Quelques motos seront exposées
Prix de présence Musique continuelle

Information:
(819) 562-3783

Centre de Détente Du Nord

Massothérapie

L'Agence de Rencontre Provinciale

Vous êtes tendu, stressé? Vous retrouverez votre calme

La Vie à Deux

Nous vous offrons:

- Massage de détente (suédois et californien)
- Hypnothérapie
- Reiki

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi 9 h 30 à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

(28 bureaux à travers la province)

Pour gens seuls et sérieux

POUR RENDEZ-VOUS OU INFORMATION: 563-0837

Massothérapie de l'Estrie Inc.

Souffle de Renouveau

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

HORAIRE DES COURS:

- massage suédois (détente)
- intra-musculaire (douleur musculaire)

DURÉE: 12 semaines

DURÉE DE CHAQUE COURS: de 8h00 à 18h00.

DATE: débutant les 30 et 31 janvier 1993, aux deux semaines débutant le 1er février (à chaque semaine)

Pour formation personnelle ou professionnelle (la seule formation vous permettant de gagner votre vie).

Formation reconnue par l'Ordre des Naturopathes du Québec et par l'Académie des sciences et recherches de Montréal et créditée par la Corporation des Praticiens en massages holistiques du Québec. Vous recevrez un diplôme après la formation et serez ainsi reconnu comme massothérapeute professionnel.

Autres formations disponibles:

- reiki I-II-III-IV (maîtrise)
- réflexologie
- radiesthésie curative
- anatomie et alimentation
- Autres...

INFORMATION ET INSCRIPTIONS: 822-4316

Antoinette Turcotte, prop. Maître reiki et prof.

3 DERNIERS JOURS

Votre apparence a une valeur inestimable

Nutri-taille 8

Ancienne taille 14

Taillez votre vie avec NUTRI

nutri/système

Lisa Johnson cliente Nutri-système

En joignant le programme de Nutri-système, vous obtiendrez le soutien, les stratégies, les conseils et l'alimentation nécessaire adaptés spécialement pour vous, pour beaucoup moins que vous ne le croyez. Constatez-le vous-même en nous appelant dès maintenant.

PERDEZ TOUT VOTRE POIDS POUR SEULEMENT 99\$*

Appelez dès aujourd'hui pour une consultation sans obligation.

31, 10e Avenue Nord Sherbrooke 564-0878

* L'offre spéciale s'applique aux services réguliers. Coût des aliments en sus. Cette offre s'applique aux nouveaux clients seulement et ne peut être combinée à d'autres offres. Valable aux cliniques participantes. Offre valide jusqu'au vendredi 29 janvier 1993.

Volte-face de l'UPA dans le dossier des boues de la Kruger

□ L'organisme appuie finalement l'enfouissement des rebuts de désencrage au canton de Brompton

Marco FORTIER

Sherbrooke

Au moment où un tribunal d'appel évalue la pertinence d'enfouir au canton de Brompton les boues de l'usine Kruger, l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Richmond fait volte-face et appuie le projet de la papetière!

Certains agriculteurs du canton ne digèrent pas ce changement de cap de l'UPA et réclament la démission du président de l'organisme dans Richmond, André Therrien.

En outre, l'Association du canton opposée au site d'enfouissement (ACOSE) perd un allié précieux. Les citoyens, sans moyens financiers et peu au fait des méandres juridiques de l'enfouissement des déchets, se sont donc présentés seuls au tribunal d'appel de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), hier à Montréal.

Le tribunal doit poursuivre ses audiences aujourd'hui et ne rendra sa verdict que dans les prochains jours, a-t-on appris.

Kruger veut enfouir au canton de Brompton les boues produites par son usine de désencrage du papier,

en fonction depuis juin dernier à Bromptonville. En attendant l'autorisation de la CPTAQ et du ministère de l'Environnement, la compagnie place à chaque jour 160 tonnes de boue à côté de l'usine. À ce rythme, le terrain serait rempli en moins de trois ans, plaide Kruger.

Les citoyens du canton et l'UPA faisaient front commun contre le projet de la papetière. L'UPA avait même préparé un mémoire qu'elle devait déposer hier matin au tribunal d'appel de la CPTAQ. L'organisme de défense des agriculteurs a viré son capot de bord à la dernière minute.

Pas toxique

«Nos analyses disent que les boues ne sont pas des déchets toxiques», a dit le président de l'UPA à Richmond, André Therrien, lors d'un entretien téléphonique avec La Tribune hier.

M. Therrien a changé d'avis sur les boues à la suite de quatre rencontres avec les dirigeants de Kruger depuis septembre 1992. Voilà moins d'une semaine, vendredi dernier, il décidait d'abandonner l'appel logé à la CPTAQ, après avoir milité avec ardeur contre

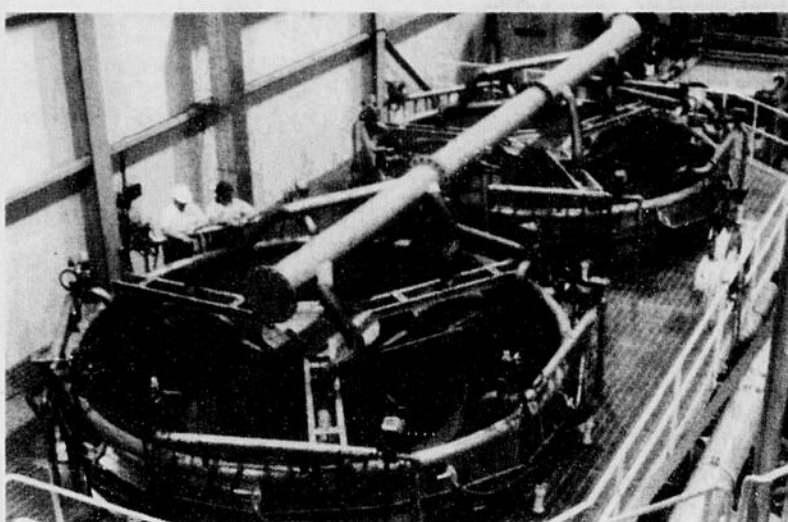


Photo La Tribune, archives

L'UPA de Richmond appuie finalement le choix de Kruger pour le site d'enfouissement des boues de désencrage. Sur la photo, les cellules de flottation de l'usine de désencrage.

l'enfouissement des boues au canton.

«On s'est rendu compte que Kruger est une compagnie responsable», explique André Therrien.

Il dit croire que le dépotoir ne contaminera pas les terres agricoles. Kruger promet notamment de placer les boues aux endroits où le

sol est le plus imperméable; de drainer complètement le terrain avant l'aménagement du site; et de récupérer entièrement le «lixiviât» (les eaux qui s'écouleront de l'ammoncellement de boue), protégeant ainsi la nappe phréatique.

Concertation

«On aura accès aux plans et de-

vis à toutes les étapes de construction du site. On va mieux défendre nos producteurs (agricoles) en se concertant avec Kruger. C'est bien beau de se battre, mais il ne faut pas se mettre à dos la compagnie», dit André Therrien.

«C'est sûr qu'on aurait aimé mieux qu'il n'y ait pas, de site d'enfouissement. Mais faut bien les mettre quelque part, ces boues-là», renchérit-il.

La compagnie avait envisagé 18 terrains, un peu partout en région, pour enfouir ses boues. Kruger soutient que seul convient celui du canton de Brompton. Un avis que partage l'UPA.

M. Therrien jure que la papetière n'a offert aucune compensation financière à l'UPA pour son appui.

Par ailleurs, l'UPA de Richmond se plonge encore plus dans la controverse en appuyant Kruger. Comme dans toutes les régions, des agriculteurs veulent abolir l'UPA, jugée anti-démocratique, et fonder un syndicat parallèle d'agriculteurs.

Le volte-face de l'UPA augmente le mécontentement de certains agriculteurs, qui ont lancé une pétition pour destituer les neuf dirigeants de l'organisme à Richmond.

«Ça en prend quatre ou cinq pour monter la tête aux autres. Les gens veulent profiter du système collectif et garder tous leurs privilèges individuels» dit André Therrien, qui débute un second mandat d'un an à la tête de l'UPA de Richmond.

Windsor décidera du sort de la demande d'étude sur un regroupement intermunicipal

Jacynthe NADEAU

Sherbrooke

Maintenant que les élus de Windsor et de Greenlay ont obtenu réponses à leurs questions, en ce qui a trait aux procédures de regroupement intermunicipal, le sort de la demande d'étude rattachée à ce projet repose entre les mains du conseil municipal de Windsor.

«Dès qu'on a la résolution de Windsor, on peut procéder», confirme Marcel Routhier, l'agent de recherche du ministère des Affaires municipales qui a été saisi du dossier.

Et selon lui, les deux conseils municipaux semblaient bien disposés au terme de la rencontre d'information entre le MAM et les 16 élus, qui se tenaient lundi soir à Windsor.

Des propos bonifiés par le maire Adrien Pélouin, au cours d'une brève entrevue téléphonique avec La Tribune, hier après-midi. «Je ne peux pas me prononcer pour eux autres, mais les membres du conseil n'ont jamais été réellement contre la demande d'étude. Il leur manquait seulement des informations pour prendre une décision...»

Le maire Pélouin semble maintenant convaincu que la demande d'étude va obtenir gain de cause à la prochaine assemblée publique du conseil, tout en continuant d'affirmer que «ça va prendre une bonne

subvention pour que le projet se rende jusqu'au bout».

Pour sa part, le maire de Greenlay, Ronald Destromp, ne dément pas de sa position malgré les informations du ministère. «Je ne vois pas la nécessité de se regrouper, je ne vois pas ce que ça peut nous donner... Et je ne changerai pas d'idées tant qu'on ne m'aura pas prouvé le contraire.»

Volonté politique

Par ailleurs, au MAM, M. Routhier informe que les dossiers de regroupement, c'est avant tout une question de volonté politique. «S'il n'y en a pas au départ, tu peux arriver avec le meilleur scénario, il y aura toujours des problèmes...»

M. Routhier poursuit en expliquant que c'est généralement la différence entre les taux de taxation qui fait tout l'enjeu dans ces dossiers. Dans le cas de Windsor et de Greenlay, qui imposent respectivement 1,50 \$ et 1,23 \$ du 100 \$ d'évaluation, la faible différence devrait faire en sorte qu'il n'y ait aucun perdant, estime M. Routhier.

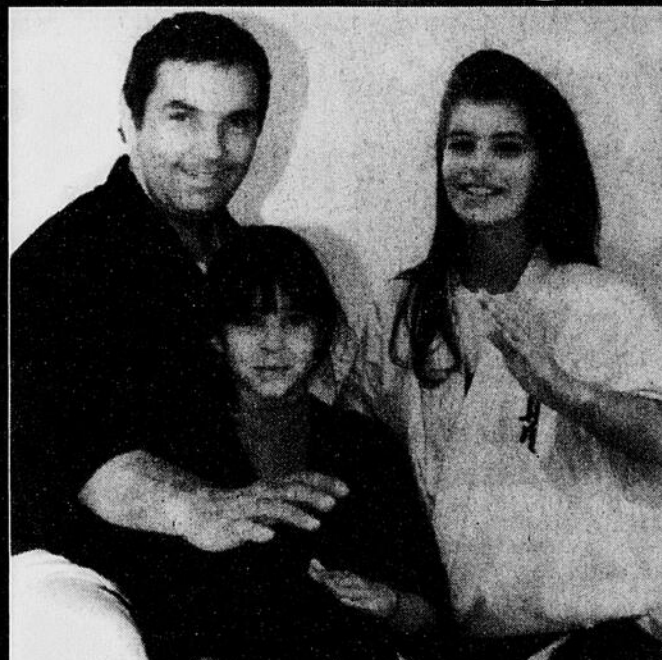
Enfin, la séance d'information aura permis d'établir clairement que sans regroupement intermunicipal, Windsor n'acceptera pas d'étendre son réseau d'aqueduc et d'égouts à la municipalité de Greenlay, pas plus qu'elle ne le ferait pour Val-Joli.

Rappelons qu'à Greenlay, quatre des six conseillers municipaux en-

dossent toujours cette demande municipale qui a été acheminée au dossier de regroupement inter-

municipal qui a été acheminée au MAM au début du mois.

KARATÉ ENFANTS



NOUVEAUX COURS

POUR LA FAMILLE

2ième enfant à moitié prix

KIMONO GRATUIT

ENFANTS JOUR - SOIR

750\$ par semaine (sur abon.)

A. COULOMBE 6 * Dan 437, RUE WELLINGTON SUD

564-2001

La vaccination contre la méningite va bon train

Sherbrooke (YR)

La campagne de vaccination contre la méningite à méningocoque, enclenchée en Estrie le 18 janvier dernier, se déroule à la satisfaction de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie.

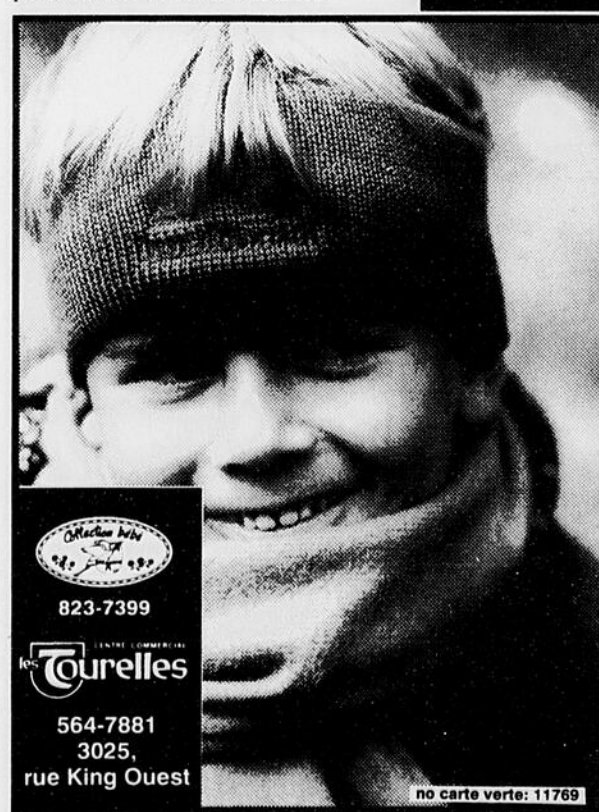
M. Alain Couture, responsable de l'information à la Régie (anciennement le CRSSS), précise que les huit CLSC de l'Estrie ont mis en place toute l'organisation nécessaire à son bon fonctionnement.

La Régie précise que déjà, 12 626 personnes ont été vaccinées en Estrie, soit 16 pour cent de la clientèle totale à vacciner. Parmi les personnes qui ont déjà reçu le vaccin, on compte 2412 enfants de 6 mois à 4 ans, 952 enfants de 5 à 11 ans, 8876 jeunes de 12 à 16 ans et 386 jeunes de 17 à 20 ans. Il est à noter que l'emphase a été mise d'abord sur les étudiants et les étudiantes du secondaire.

La plus grande difficulté c'est de rejoindre les jeunes de 20 ans et moins qui ne fréquentent pas l'école et il est important pour la santé de ce groupe de recevoir le vaccin. Ces jeunes sont invités à prendre un rendez-vous afin de recevoir la vaccination.

De plus, le réseau de santé de-

mande la collaboration des entreprises qui comptent du personnel de moins de 20 ans, afin de les informer et de les sensibiliser à l'importance de se faire vacciner.



823-7399
564-7881
3025, rue King Ouest

* * * rabais de 60 % * * *

SOLDE AVANT INVENTAIRE sur toute la marchandise de saison (Les uniformes scolaires et les accessoires sont exclus de cette vente)

concept mode

clément

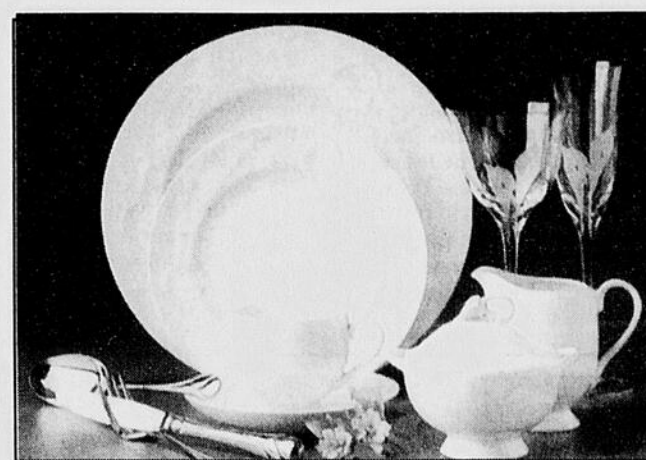
0 - 20 ans

no carte verte: 11769

Sherbrooke, Trois-Rivières, Arthabaska, Drummondville, Québec, Montréal, St-Georges, Chicoutimi, Rivière-du-Loup

FUTURS ÉPOUX LE CACHE POT

Vous invite à choisir ce que l'on vous offrira!



Venez faire votre liste de cadeaux pour votre mariage
Vous y enverrez vos invités
Alors fini les cadeaux en double ou indésirés!
564-2965

CENTRE COMMERCIAL
Tourelles 3025 rue King ouest, Sherbrooke

JARDIN DES ÉRABLES

NOUVEAU CONCEPT MAISON DE VILLE



À partir de 65 900\$
393\$/mois Détails sur place

POSSIBILITÉ DE SUBVENTION ET DE RACHAT DE BAIL
VISITE LIBRE TOUS LES JOURS
LUNDI, MARDI, MERCREDI

10 h à 20 h

JEUDI, VENDREDI

10 h à 17 h

SAMEDI, DIMANCHE

13 h à 17 h

POUR INFORMATION: 346-1722

505, rue Wilson (coin des Érables)

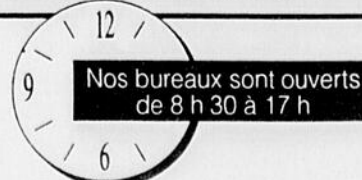
UNE RÉALISATION DES CONSTRUCTIONS ERNEST BÉCHARD

À la marche de santé du Carillon de l'Estrie

Pour tout savoir sur les normes du travail

1 800 265-1414

Service de renseignement téléphonique sur la loi



Nos bureaux sont ouverts de 8 h 30 à 17 h

Dans la grande région de Montréal (Montréal, Laval, Longueuil, Lanaudière, Laurentides et Montérégie), composez le 873-7061.

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

Ottawa aide les jeunes décrocheurs

□ 150 000 \$ attendus, 200 000 \$ versés

Sherbrooke

On se serait cru aux enchères hier matin quand, en conférence de presse, la Table de concertation Jeunesse Sherbrooke-Est-Fleurimont, ayant appris qu'elle recevrait 150 000 \$ additionnels pour contrer le décrochage scolaire, voyait la somme passer à 200 000 \$ avant même la fin de la conférence de presse.

Les informations initiales venues du bureau du ministre Jean Charest faisaient état, en effet, d'une somme de 150 000 \$, mais les toutes dernières démarches du bureau du ministre ont permis de libérer des fonds qui, non utilisés en cette fin d'exercice financier au fédéral, étaient disponibles, a expliqué M. Charest.

La Table de concertation Jeunesse Sherbrooke-Est-Fleurimont allait bravement de l'avant, depuis l'automne, dans son projet visant à contrer le décrochage scolaire, malgré une maigre subvention de 49 000 \$, en comparaison de 200 000 \$ reçus dans le cadre du programme «L'école avant tout» l'an dernier. De plus, cette subvention de 49 000 \$ visait surtout à permettre aux organismes membres de la Table de concertation de faire de la mobilisation parmi les divers intervenants œuvrant en matière de réussite scolaire et de prévention du décrochage. Ainsi, en ce qui concerne les services directs aux jeunes décrocheurs ou décrocheurs potentiels, ils étaient menacés.

Les 200 000 \$ additionnels annoncés hier par M. Charest permettent donc d'assurer la pour-

suite des projets réalisés l'an dernier pour prévenir le décrochage et favoriser le raccrochage, et la subvention permet même d'ajouter des services nouveaux.

Les organismes membres de la Table de concertation sont la Maison Jeunes-Est, la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue, le Pont B.R.I.J.E., le CLSC Gaston-Lessard et les écoles St-François et Le Ber. Le ministre Charest a reconnu leur compétence et l'importance de leur travail.

Il a aussi annoncé qu'une part de la subvention ira au Relais St-François, qui recevra 18 000 \$, pour offrir à ses jeunes, entre autres, des ateliers d'orientation au travail.

C'est le Pont B.R.I.J.E. qui a vu sa subvention initiale gonflée le plus. L'organisme croyait qu'il allait recevoir 45 000 \$ et, hier, il apprenait qu'il recevrait 100 000 \$.

Le responsable de l'organisme, M. Jean Comtois, a expliqué ainsi l'importance relative de cette hausse: «La somme permettra l'embauche d'une personne qui travaillera pour l'ensemble de la Table de concertation. Si la somme a été identifiée au nom du Pont B.R.I.J.E., c'est pour des fins administratives. Une partie de la somme ira aussi pour l'organisation d'ateliers d'orientation au travail et servira à rembourser aux employeurs les salaires des jeunes qui seront en stages chez eux.»

Les électeurs ne réclament pas la démission du député Tremblay

Pierre Mailhot

Victoriaville

Les électeurs du comté de Lotbinière semblent prêts à passer l'éponge sur la condamnation pour fraude du député Maurice Tremblay.

C'est du moins ce que laisse croire une petite enquête menée sur la rue hier à Victoriaville après la condamnation du député à une amende de 12 000 \$, relativement à trois accusations. Le député compte cependant aller en appel.

Certains disent qu'il faut donner une chance au député, alors que d'autres mentionnent que le jugement des électeurs viendra aux élections.

«Ce n'est pas une raison pour démissionner. Il nous arrive des fois de payer des amendes et nous ne démissionnons pas pour autant», commente Raymond Moreau de



Richard Trotter

Raymond Moreau

Fleurlette Héon

Bertrand Gosselin

Suzanne Comtois

Saint-Valère.

Fleurlette Héon de Victoriaville est contre l'idée d'une démission. «Tous les ministres ont déjà fait des choses semblables. C'est une erreur de parcours et l'erreur est humaine. C'est la société qui décidera aux élections».

Pour Bertrand Gosselin de Victoriaville, «Il y a des affaires pires que cela. Comme il l'a dit lui-

même, ce n'est pas lui qui en a bénéficié».

«Je n'ai pas à le juger. En tant qu'homme public, il doit montrer l'exemple, mais je ne suis pas prête à le condamner. Je lui donnerais une chance, laisse tomber Suzanne Comtois d'Arthabaska.

«Non, je ne penserais pas qu'il doit démissionner. De toute façon, il en a pris juste 5 000 \$. Il y en a

d'autres qui en ont pris souvent et plus que cela et ils sont encore là. Toutefois, je ne trouve pas correct ce qu'il a fait», mentionne Gaston Girouard de Victoriaville.

Les commentateurs les plus durs à l'endroit du député ont été formulés par Richard Trotter de Warwick. «D'après moi, il serait aussi bien de démissionner. Il a déjà eu d'autres démêlés avec la justice».

«C'est moins pire que la prison»

— Le président de l'association de comté

Pierre MAILHOT

Victoriaville

Le président par intérim de l'Association conservatrice du comté de Lotbinière, Jacques LeSieur, respirait un peu plus à l'aise, hier, à la suite de la sentence rendue par le juge Robert Desmarais contre le député conservateur Maurice Tremblay.

«Une amende de 12 000 \$ est moins pire que la prison», a-t-il déclaré après le prononcé de la sentence. «Dans la tête des gens, cela aurait été pire s'il avait eu une peine de prison», a-t-il ajouté.

M. LeSieur signale par ailleurs que le député Tremblay a peut-être



Loiselle PC

fait une erreur en choisissant un procès devant juge et jury.

Le président de l'Association, qui a eu un entretien avec le député Tremblay à la suite du prononcé de la sentence a souligné que ce dernier était content de ne pas avoir eu de prison. «Dans sa tête, il est toujours innocent et je le pense sincèrement. Les organisateurs du parti dans le comté qui se préparent pour les prochaines élections sont également convaincus qu'il va s'en sortir et que la vérité va triompher», a-t-il affirmé.

Joint à ses bureaux, le vice-président de l'Association libérale du comté de Lotbinière, Me Jean-Guy Dubois, a indiqué que cette histoire est politiquement mauvaise pour le député Tremblay. «C'est également mauvais pour son image», a-t-il souligné.

Le député de Lotbinière, Maurice Tremblay, était accompagné de son épouse, Hélène, hier à la cour, au moment de sa condamnation.

TOYS'R'US

LES MEILLEURS PRIX POUR LES JEUX VIDÉO LES PLUS DEMANDÉS !

GENESIS
La puissance de 16 bits procure des représentations graphiques éclatantes.

PRIX ORIGINAL 144,99
RABAIS PAR LA POSTE - 11,00

133⁹⁹

GAME TEK	WHEEL OF FORTUNE	71,99
ARCADE 121	T2 ARCADE GAME	59,99
SEGA	CONTROL PAD	22,99 - 5,00 RABAIS PAR LA POSTE 17,99
ELECTRONIC ARTS	LHX ATTACK CHOPPER	67,99
SEGA	SONIC THE HEDGEHOG 2	64,99 - 5,00 RABAIS PAR LA POSTE 59,99
PLAYMATIC	SUPER WRESTLEMANIA	59,99
PLAYMATIC	DEATH DUEL	61,98

GAMEBOY
Système de jeu vidéo portatif avec Video Game Link pour 2 adversaires, casque d'écoute, indicateur de courant, jeu Tetris et piles.

84⁹⁹

HUDSON SOFT	ADVENTURE ISLAND	39,99
NINTENDO	YOSHI	27,99
NINTENDO	SUPER MARIOLAND 2	34,99
U.S.A.	ALIEN 3	35,99
SONIC	LOONEY TUNES	39,99
NINTENDO	METROID 2	26,99
U.S.A.	CRASH DUMMIES	35,99

SUPER NINTENDO SUPER SET

PRIX ORIGINAL 154,99
RABAIS PAR LA POSTE - 10,00

144⁹⁹

*Vous devez faire vos achats avant le 31 janvier 1993.

U.S.A.	NBA ALL STAR CHALLENGE	74,99
KAMEKO	CHESTER CHEETAH	86,99
GAME TEK	WHEEL OF FORTUNE	71,99
U.S.A.	HOME ALONE 2	79,99
REM	GUNFORCE	74,99
NINTENDO	MARIO PAINT	63,99
U.S.A.	SINGLE CONTROLLER	21,99

ÉCONOMISEZ GRÂCE AUX BONS DE GAME GENIE

ÉPARGNEZ 10\$

GAME GENIE DE GENESIS

PRIX ORIGINAL 76,99
BON TOYS'R'US -10,00

66⁹⁹

ÉPARGNEZ 5\$

GAME GENIE POUR LE SYSTÈME PORTATIF DE NINTENDO

PRIX ORIGINAL 46,99
BON TOYS'R'US -5,00

41⁹⁹

ÉPARGNEZ 10\$

GAME GENIE POUR LE SYSTÈME A 16 BITS DE NINTENDO

PRIX ORIGINAL 74,99
BON TOYS'R'US -10,00

64⁹⁹

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI ET MARDI 9 h à 17 h 30
MERCREDI À VENDREDI 9 h 30 À 21 h
SAMEDI 9 h À 17 h

SHERBROOKE
Carrefour de L'Estrie
3050 Boulevard Portland

MAINTENANT OUVERT!

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VIDÉOS AU MONDE

VOUS CHERCHEZ UN CONCESSIONNAIRE QUI SORT DE L'ORDINAIRE?

Toyota MAGOG

Comparez avant d'acheter

GILLES BOILY
Directeur des ventes

SOPHIE PINARD
Conseillère aux ventes

MICHEL GAGNON
Conseiller aux ventes

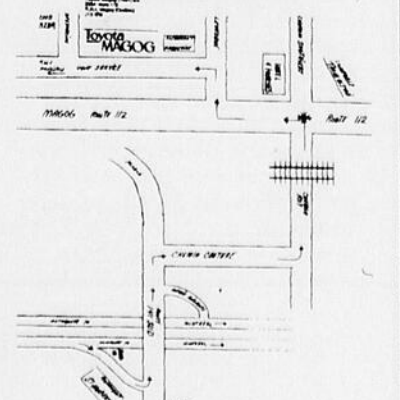
MARIO MARCOTTE
Conseiller aux ventes

PAUL GAGNON
Directeur commercial

À seulement 15 minutes de Sherbrooke

Toyota MAGOG

2224, route 112, Magog 843-9883



EN PLEINE RÉVOLUTION DES PRIX, PROVIGO POSE UN GESTE GRATUIT.



Voici Provigo, Le Magazine. Tout à fait gratuit et livré à votre porte. Il présente des recettes simples, des articles sur l'alimentation et la santé, et une nouvelle circulaire plus pratique. Chez vous, dès le 1^{er} février.

Après la révolution des prix, Le Magazine. Parce que chez Provigo, une révolution n'attend pas l'autre.

LES SUPERMARCHÉS
provigo

Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

Ottawa et la main-d'oeuvre: en dépit du simple bon sens

Roch BILODEAU

Sans doute soucieux de ne pas envenimer les choses, Robert Bourassa prétend que son gouvernement est toujours en négociations avec Ottawa dans le dossier de la main-d'oeuvre. Mais personne n'y croit vraiment puisque le ministre fédéral Bernard Valcourt a tout simplement fermé la porte aux demandes du Québec la semaine dernière.

Pourtant, le gouvernement de Brian Mulroney et celui de Robert Bourassa ont lutté côte à côte pendant de longues semaines pour démontrer les mérites de l'entente constitutionnelle de Charlottetown, et la main-d'oeuvre était l'un des principaux éléments de celle-ci. Alors, pourquoi un conflit là où il y avait accord complet? Que s'est-il passé?

Il y a eu la défaite référendaire, bien sûr. Qui a mis un terme au projet global de réforme constitutionnelle, et qui a certainement décontenancé le Cabinet Mulroney. Après le 26 octobre, il fallait donc s'attendre à une certaine période de flottement à Ottawa; c'était normal. Ce qui ne l'est pas du tout maintenant, c'est d'agir comme si la victoire du Non avait tout effacé, y compris la possibilité d'ententes sectorielles.

Lors de la conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière, toutes les provinces s'étaient entendues sur une formule flexible permettant à celles qui le veulent de rapatrier des pouvoirs d'Ottawa en matière de main-d'oeuvre; ce qui accommoderait fort bien le Québec. Le ministre Valcourt a pourtant accusé une fin de non-recevoir, en soutenant notamment que les exigences québécoises sont trop importantes... même si la formule en question va moins loin que l'accord de Charlottetown.

Il ne s'agit pas d'une banale querelle de juridictions. L'inefficacité de notre système de formation de la main-d'oeuvre n'est plus à démontrer, et il s'agit d'un problème aussi grave que concret.

Le Canada est, parmi les pays industrialisés, celui qui dépense le plus dans ce domaine tout en obtenant les résultats les moins probants; en fait, la qualification déclinante de notre main-d'oeuvre est sans doute l'une des principales causes de nos maux économiques. De plus, non seulement le chevauchement fédéral-provincial dans ce secteur coûte-t-il quelque 300 millions \$ aux contribuables, mais il est évident qu'un système aussi lourd nous empêche de faire convenablement face aux nouveaux enjeux. Au moment où nous éprouvons tant de difficultés à affronter la concurrence, c'est une situation absurde et un comportement masochiste.

C'est pourquoi le gouvernement québécois s'est récemment donné une Société de développement de la main-d'oeuvre; et c'est pourquoi, aussi, il voudrait un «guichet unique» pour tous les programmes reliés à celle-ci. La question dépasse les débats constitutionnels et les symboles nationalistes; il s'agit avant tout d'efficacité et de simple bon sens.

Alors, encore une fois, pourquoi le fédéral refuse-t-il? Bouderie post-référendaire? Forme de chantage temporaire inspirée d'un calcul électoraliste? Incompréhension d'un ministre obstiné?

Peut-être un peu de tout cela à la fois. C'est ce qu'il faut supposer à défaut d'une explication logique et sensée. Mais, chose certaine, voilà qui ne fait qu'ajouter à la pénible impression de désarroi politique à Ottawa.

POINT DE VUE

Investir dans les écoles ou dans les prisons?

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec réagit ici à la série d'articles intitulée «Des enfants trop libres?» que nous avons publiée récemment?

Non, les écoles publiques ne sont pas devenues une jungle. Oui, certaines écoles connaissent des problèmes d'indiscipline, des cas de violence - principalement verbale - et parfois même des actes de nature criminelle. Selon les témoignages du personnel de l'éducation, ces phénomènes sont en recrudescence. Ils ont des incidences évidentes sur le climat des écoles concernées, sur la motivation des élèves à poursuivre et à réussir leurs études ainsi que sur la santé du personnel enseignant.

Le tout est extrêmement préoccupant. Pour corriger la situation, il faut d'abord prendre la mesure de la réalité. En ce domaine, la dramatisation et les généralisations risquent de nous entraîner sur de fausses pistes.

Des distinctions s'imposent donc. Ainsi, toutes inacceptables qu'elles soient, l'indiscipline, la violence et la criminalité ne sont pas synonymes. Il faut aussi reconnaître que l'école n'est pas à l'abri des phénomènes qui existent dans la société, y compris la violence. Une enquête réalisée par le Conseil supérieur de l'éducation révèle d'ailleurs que c'est à la maison que les enfants reconnaissent vivre le plus

de rapports de violence. Ensuite, par ordre décroissant, viennent la cour d'école, la rue, le sport, l'école, le loisir et l'autobus scolaire.

Nous devons également nous interroger sur les causes des comportements intolérables des jeunes à l'école. L'éducation commence bien avant la scolarisation. Or, les bouleversements de la structure familiale font en sorte qu'un nombre croissant d'enfants sont élevés dans des familles monoparentales où les pères sont dramatiquement absents

Les comportements indisciplinés, voire violents, ne sont toutefois pas l'apanage des élèves provenant des milieux pauvres et des familles monoparentales. La famille et la société en général ont évolué dans le sens de la permissivité, ce qui se répercute nécessairement dans l'attitude des jeunes face aux adultes: on ne se plie plus à n'importe quelle exigence pour peu qu'elle provienne d'un adulte ou d'un supérieur. Il faut aussi examiner la culture offerte aux jeunes dans le sport, dans les jeux vidéo, au cinéma et à la télé-

«Face au phénomène de la violence, l'école doit jouer un rôle d'éducation et de prévention, plutôt qu'un rôle de répression et d'exclusion»

de leur éducation. Les mères, qui doivent assumer seules la survie économique de la famille, l'encaissement à donner aux enfants et l'effort à fournir pour favoriser leur réussite scolaire, se sentent souvent démunies, sinon dépassées. Et la pauvreté, qui engendre la frustration face à tout ce que propose la société de consommation et qu'on n'a pas les moyens de se procurer, n'est certainement pas étrangère aux manifestations agressives de nombre de jeunes.

lévision. C'est principalement là que l'on retrouve la loi de la jungle.

Les paroles et les gestes malheureux des jeunes sont aussi l'expression du désarroi qu'ils ressentent face à leur avenir. Nous demandons aux jeunes d'être disciplinés, de persévérer à l'école, de réussir, d'atteindre l'excellence. Mais quelles perspectives ont-ils d'obtenir en retour un emploi valorisant et d'accéder à un niveau de vie décent?



Intervenir en Bosnie?! Tu es fou! C'est la vraie guerre là-bas!

TRIBUNE LIBRE

À propos de l'élection du recteur

M. Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur

A propos de l'élection du nouveau recteur de l'Université de Sherbrooke, j'aimerais faire les remarques suivantes.

1. La haute distinction qu'un professeur peut espérer dans sa vie, c'est un Prix Nobel.

Les autres titres qu'un professeur au Québec peut avoir comme titulaire, ou agrégé ou adjoint, etc., ne représentent rien. Ces titres censés reconnaître une excellence dans des domaines comme l'enseignement et la recherche, récompensent en fait l'aptitude à être le «chum» du doyen et ne pas être l'ennemi déclaré du recteur.

Quant aux grades universitaires comme le BAC, la maîtrise ou le doctorat, ils indiquent une certaine aptitude intellectuelle.

Si l'on doit juger les candidats au Rectorat à l'aune de ce qui précède et à partir des aptitudes intellectuelles minimales, il faut admettre que les candidats au poste de Recteur de l'Université de Sherbrooke ne font vraiment pas le poids. Un doctorat de 3e cycle, obtenu à Paris ou ailleurs, est loin d'être une preuve d'aptitudes intellectuelles extraordinaires.

2. Mais on peut voir les choses d'une autre façon. L'université a un budget d'environ 200 millions\$. Cela prend pour Recteur un gestionnaire quelqu'un qui sache compter.

Comme malheureusement le gros du budget est déjà affecté aux salaires, la partie discrétionnaire de la dépense est pratiquement nulle, à peine 10 millions\$.

D'ailleurs, on vient de le voir. Il y a à peine quelques jours, le gouvernement du Québec a accordé à l'Université de Sherbrooke 7,5 millions\$, mais c'est pour le remplacement des fenêtres. Aucun moyen pour le Recteur d'affecter cette somme à la science, et pour s'ouvrir de nouvelles fenêtres.

Sur cette base, un gestionnaire

talentueux perdrait carrément son temps à l'Université de Sherbrooke, n'ayant aucunement l'occasion d'exercer ses talents.

3. En ce qui concerne le système dit «démocratique» en vertu duquel le recteur de l'Université de Sherbrooke est choisi et qui fait l'envie de l'Université Concordia, je ne vois vraiment pas en quoi il est démocratique.

Il y a environ 60 Grands Électeurs. Or, le seul système authentiquement démocratique est le suffrage universel. Tant que l'ensemble du corps professoral ne pourra se prononcer, on ne peut pas dire que le système est démocratique.

D'ailleurs, on le sent bien, chaque Grand Électeur dispose de 6 voix. Cela donne l'illusion que le recteur est choisi par un plus grand nombre de personnes. Ainsi quand un candidat a 147 voix, il a en fait 147/6=24.50 voix.

4. L'université est un milieu spécial. Cela exige du Recteur, des Doyens, du Corps professoral non seulement des aptitudes intellectuelles, mais encore beaucoup d'éthique, beaucoup de morale.

Tant que les Recteurs étaient des religieux (Mgr Maurice Vincent, Mgr Irénée Pinard et Mgr Roger Maltais), la présomption de moralité et de rectitude était forte. En passant des religieux à des civils et à des baby-boomers par dessus le marché, la présomption de rectitude s'estompe.

Est-ce que le système dit démocratique d'élection du Recteur de l'Université de Sherbrooke assure le choix du plus honnête sur le plan moral et intellectuel?

5. Après toutes ces remarques, on peut se demander quoi faire?

À mon humble avis on devrait surseoir à l'élection du Recteur pendant un certain temps, le temps d'achever le projet de réforme et de rajustement déjà avancé des structures de l'université, et tout particulièrement du mode d'élection du Recteur.

Comme c'est Monsieur Cabana qui a déclenché le processus de réexamen des structures majeures de l'université, certains l'ont soupçonné de vouloir modifier les structures pour se faire élire une troisième et même une quatrième fois. Évidemment, Monsieur Cabana n'est pas un enfant de chœur.

Mais enfant de chœur ou pas, il y a peut-être intérêt à lui donner un mini-mandat de deux ans avec mission d'achever impérativement la réforme des structures de l'université dans un délai très précis.

Et ainsi l'Université de Sherbrooke pourra avec sérénité se choisir un Recteur digne sinon de son excellence, du moins de ses espérances.

André Goulisty
Professeur
Faculté d'Administration
de l'Université de Sherbrooke

Où est la salle «Bandeem»?

Des concerts intéressants ont lieu au «Bandeem Hall» de l'Université Bishop's.

Malheureusement, les nouveaux venus risquent de marcher longtemps dans le froid (et même d'arriver en retard) parce que la salle est plus ou moins cachée dans un édifice inconnu du public. Aucune affi-

che extérieure n'identifie le local par son nom.

Il n'en coûterait pas cher de bien indiquer le chemin, les parcs de stationnement et l'édifice lui-même. Merci à l'avance.

Camille Charron
Sherbrooke



Lorraine Pagé

laire obligatoire. Ceux qui évoquent de telles perspectives ont-ils seulement pensé aux coûts sociaux (analphabétisme, délinquance, itinérance, criminalité et autres) qui en résulteraient?

Face au phénomène de la violence, l'école doit jouer un rôle d'éducation et de prévention, plutôt qu'un rôle de répression et d'exclusion. Toutefois, l'école pourra bien préconiser la tolérance et le règle-

ment pacifique des conflits, elle n'attendra pas ces objectifs sans une prise en charge collective du problème par les différents secteurs de la société.

À cette fin, nous souhaitons vivement que s'instaure une collaboration plus étroite entre les familles, l'école et la communauté. Il faut aussi revoir les modèles qu'on présente aux jeunes dans le sport, dans les jeux, à la télévision. Identifier les valeurs que nous partageons comme société et que notre société veut transmettre à ses enfants, voilà une responsabilité qui déborde largement les murs de l'école.

Le problème de la violence à l'école renvoie également à un autre choix de société. On peut continuer d'accuser l'école publique de tous les maux, chercher des coupables et laisser les services d'éducation se détériorer, avec les résultats que l'on connaît; à l'opposé, on peut refaire de l'éducation une priorité sociale et fournir à l'école les moyens de devenir un milieu de vie accueillant et intéressant pour tous les élèves, où la violence n'aura plus sa place. Cela implique des choix politiques et des coûts économiques qui, en définitive, doivent répondre à cette question brutale: préférons-nous comme société, investir dans les écoles ou dans les prisons?

Lorraine PAGÉ

Les citoyens de St-Camille demandent l'appui de la MRC

Mario MAYETTE

Asbestos

Une centaine de citoyens de la municipalité de St-Camille ont de-

mandé, hier soir, aux onze maires de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Asbestos de les appuyer dans leur démarche visant à contrer la fermeture de leur bureau

de poste, prévue pour le 9 mars prochain.

«La demande d'appui que nous sommes venus chercher auprès des maires de la MRC vise à les inciter à sensibiliser, à l'aide de lettres, de rencontres, de comités de suivi et autres actions, les organismes régionaux et nationaux qui oeuvrent dans le milieu rural, en leur demandant de faire pression sur l'appareil politique, pour qu'il y ait un moratoire sur le projet de rationalisation de la Société canadienne des postes», a expliqué Isabelle Lemoine, porte-parole du comité de sau-

vegarde du bureau de poste de St-Camille. Le comité exige par ailleurs une étude d'impacts socio-économiques sur la fermeture des 5221 bureaux de poste du Canada et du Québec.

Mme Lemoine a précisé que «jamais la société canadienne des postes n'a voulu nous rencontrer pour nous dire ce qui était rentable dans la fermeture de notre bureau de poste. On nous dit par exemple que l'instauration d'un comptoir postal sera bénéfique puisqu'il y aura une accessibilité accrue au service.»

Le conseil des maires a unanimement résolu de s'engager à ef-

fectuer des pressions auprès des instances concernées.

Pour André Bachand, préfet de la M.R.C. et maire d'Asbestos, cela signifie «qu'on s'engage face à une décolonisation des régions au Québec. Comme je le disais, cela a pris 30-40-50 ans et même plus pour coloniser le Québec, et là on veut le décoloniser. Il faut arrêter ça. Pour nous, c'est un engagement dans une lutte au niveau de la ruralité québécoise. On appuiera St-Camille de toutes les façons qu'il nous sera possible de le faire.»

M. Bachand avoue craindre pour la survie du bureau de poste de sa

municipalité. «Faut dire qu'à Asbestos, on a déjà eu des coupures. Ça nous prend une journée de plus pour la livraison du courrier local et il a fallu se battre pour garder nos facteurs. À Asbestos, on vit le même problème mais sur une autre base.»

Pour la porte-parole du comité de sauvegarde du bureau de poste de St-Camille, la lutte n'est pas terminée. «Nous ne nous arrêterons pas là. Nous avons l'intention de garder notre bureau de poste et entendons bien faire tout ce qui est en notre pouvoir pour réussir», a indiqué Isabelle Lemoine.

Jean-Yves Poisson, candidat à l'investiture libérale

Danville (YR)

M. Jean-Yves Poisson, de Danville, vient d'annoncer qu'il sera candidat à l'investiture du Parti libéral du Canada dans le comté de Richmond-Wolfe. M. Poisson est un militant actif au sein du parti depuis plus de 25 ans.

L'assemblée appelée à déterminer le candidat du parti pour les prochaines élections fédérales est prévue à la fin de mars, mais aucune date précise n'a encore été déterminée.

Le candidat est directeur général des centres d'hébergement «Le Foyer d'Asbestos» et «Le Centre d'accueil de Wotton». M. Poisson est connu pour son implication dans le réseau de la santé et des services sociaux, tant au niveau régional que provincial. Il est le président du Regroupement de l'Estrie des centres d'hébergement et de soins de longue durée, en plus d'avoir occupé, de 1987 à 1991, la présidence des centres d'hébergement publics du Québec. Il est aussi membre de l'exécutif de l'Association des centres d'accueil du Québec.

Président de l'Association libérale de Richmond-Wolfe, le candidat à l'investiture possède une expérience des campagnes électorales, ayant été candidat officiel du parti en 1974. Il fut par la suite or-



Jean-Yves Poisson milite depuis 25 ans au sein du parti libéral.

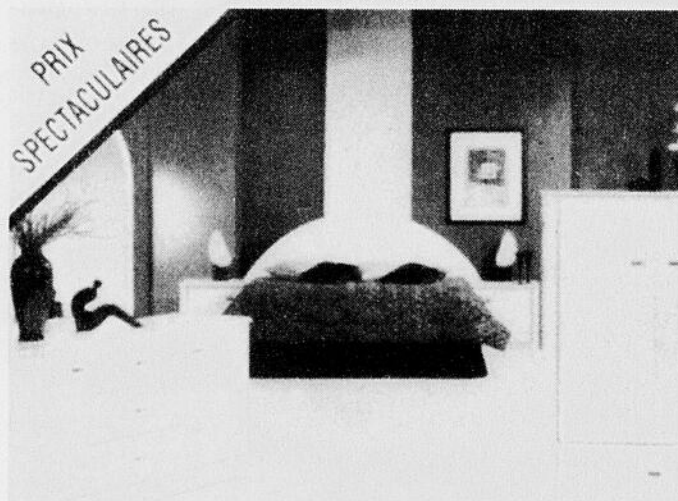
ganisateur en chef de l'ex-député Alain Tardif.

M. Poisson compte déjà sur le support de l'exécutif de l'Association libérale du comté et de plusieurs membres. Le candidat à l'investiture poursuit son travail à travers le comté à la recherche de nouveaux appuis.

Le comté est actuellement représenté par Yvon Côté, député conservateur.

SOLDES

SPÉCIAUX SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN



Mobilier de chambre 6 pièces
Blanc ou noir.
Bureau, miroir, tête de lit
chiffonnier, 2 tables de chevet.
499\$

Plate-forme
en option (avec l'achat de l'ensemble)
99\$



Mobilier de chambre 7 pièces
Bureau 6 tiroirs, chiffonnier,
2 tables de chevet,
tête de lit et miroir.
Plate-forme incluse.
699\$

Prix en vigueur jusqu'à l'épuisement des stocks

MEUBLES

Chez Pierre
LTÉE

«Plus fort que jamais»

5215, boul. Bourque, Rock Forest, tél.: 864-4251
323, rue St-Jacques, Granby, tél.: (514) 777-0575
1525, boul. St-Joseph, Drummondville, tél.: (819) 475-1621 48830

DES AULNIERS
PONTIAC BUICK
131, rue PRINCIPALE NORD, WINDSOR
(819) 845-2711

VENTE DE BLANC
JUSQU'AU 29 JANVIER 1993

VOUS RÊVEZ D'UN VÉHICULE BLANC? NOUS EN AVONS PLUSIEURS EN INVENTAIRE PRÊTS POUR LIVRAISON IMMÉDIATE:

- DES PETITS
- DES MOYENS
- DES GROS
- DES TOUT ÉQUIPÉS
- DES MOINS ÉQUIPÉS
- DES NEUFS
- DES USAGÉS
- DES DÉMONSTRATEURS
- DES COUPÉS
- DES SEDANS
- DES INTÉRIEURS EN TISSU
- DES INTÉRIEURS EN VELOURS
- DES INTÉRIEURS EN CUIR
- DES 4 CYLINDRES
- DES 6 CYLINDRES
- DES 8 CYLINDRES
- DES 2 ROUES MOTRICES
- DES 4x4
- DES AUTOMATIQUES
- DES MANUELLES

LE SABRE

NOUS L'AVONS LE BLANC QUE VOUS CHERCHEZ!
chez **DES AULNIERS**
NOTRE EXÉRIENCE FAIT NOTRE FORCE!

Wow!

Les tissus printaniers

COTON «SYRACUSE»
115 cm. 100% coton. Imprimés floraux, gestuels et tropicaux. Couleurs vives et ensoleillées!
Prix courant: 9⁹⁹ M.

FAILLE «ÉQUINOXE»
150 cm. 100% viscose. Faille imprimée d'allure très contemporaine. Pour la confection de robes ou de chemisiers. Très beau choix de couleurs.
Prix courant: 14,99\$ m.
PRIX SPÉCIAL: 11⁹⁹ M.

COLLECTION «CHERBOURG»
150 cm. 60% viscose, 40% poly. Pour de jolis coordonnés printaniers. Couleurs pastel et marine. Unis, ton sur ton et pied de poule.
Prix courant: 14,99\$ m.
PRIX SPÉCIAL: 11⁹⁹ M.

COTON «RHAPSODIE»
115 cm. 100% coton. Fleuris, petits pois, rayures dans des tons pastel pour la confection de chemisiers ou de vêtements pour enfants.
Prix courant: 9⁹⁹ M.

Wow!
TOUS LES PATRONS BUTTERICK 3 pour 1

Liquidation
à prix fous, fous, fous!
JUSQU'À **60%** DE RABAIS

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 2⁹⁹ M.
* Tricot de coton

COTON PERMAPRESS
115 cm. 65% poly., 35% coton. Plus de 45 couleurs éclatantes et pastel.
Prix courant: 3,99\$ m.
PRIX SPÉCIAL: 2⁹⁹ M.

TISSUS SPÉCIAL MODE
115 et 150 cm. Des milliers de mètres de tissus! Variété de couleurs et de motifs.
Prix courant: 4,99\$ m.
PRIX SPÉCIAL: 3⁷⁴ M.

BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

430, rue Belvédère sud
Sherbrooke
822-1046

La maison
Bouclair

Fermé le dimanche
31 janvier
pour inventaire
3300, boul. Portland
Sherbrooke
569-5989

Auto 93

SHOW

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

DU

28

AU

31

JANVIER

PLACE BELVÉDÈRE
ANCIEN MAGASIN M



EN GRANDE PREMIÈRE
ADMIREZ LA
TOUTE NOUVELLE
CAMARO 1993



LA CADILLAC STS 1993



LA SATURN FAMILIALE

PLEIN LA VUE AVEC PLUS DE 160 MODÈLES !

HONDA

INFINITI

SAAB

CHEVROLET

CADILLAC

ACURA

SATURN

PORSCHE

GÉO

NISSAN

ISUZU

GM

OLDSMOBILE

ALPHA ROMÉO

SPECTACLES À NE PAS MANQUER



SAMEDI
30 JANVIER:

JOHANNE BLOUIN
15h et 20h

JOHANNE LABELLE
14h et 16h



DIMANCHE
31 JANVIER :

JEAN-MARC
PARENT
14h et 16h



HEURES D'OUVERTURE:

Jeu di au samedi: 10h à 22h. Dimanche: 10h à 18h.

ENTRÉE: 2.50\$

Profits remis à l'A.C.D.O.
Enfants moins de 8 ans: **GRATUIT**